

Guide d'information sur les plantes envahissantes Communautés autochtones

Automne 2022



Renouée du Japon

TABLE DES MATIÈRES

Projet	2
Qu'est-ce qu'une plante envahissante ?.....	3
Vecteurs de propagation des plantes envahissantes dans la région	4
Les plantes envahissantes observées Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	5
Répartition de la nuisance des plantes envahissantes au Saguenay–Lac-Saint-Jean	8
Impacts des plantes envahissantes	10
Méthodes de gestion des plantes envahissantes	11
<i>Alpiste roseau</i>	13
<i>Anthriscus des bois</i>	15
<i>Berce du Caucase</i>	17
<i>Chèvrefeuille de Tartarie</i>	19
<i>Égopode podagraire</i>	21
<i>Érable à Giguère</i>	23
<i>Gaillet mollugine</i>	25
<i>Hydrocharide grenouillette</i>	27
<i>Impatiente glanduleuse</i>	29
<i>Nerprun bourdaine</i>	31
<i>Nerprun cathartique</i>	33
<i>Panais sauvage</i>	35
<i>Pétasite du Japon</i>	37
<i>Petite pervenche</i>	39
<i>Potamot crépu</i>	41
<i>Renouée du Japon</i>	43
<i>Roseau commun (phragmite)</i>	45
<i>Salicaire commune</i>	47
<i>Topinambour</i>	49
<i>Valériane officinale</i>	51
Secteurs à surveiller dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	53
Les changements climatiques	56
Références	58

Projet

Ce projet de transfert de connaissances s'inscrit dans une suite de projets réalisés au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis 2020 : le *Portrait des plantes exotiques envahissantes de la région*, le Forum sur les espèces exotiques envahissantes et la formation du Comité régional de concertation sur les espèces exotiques envahissantes.

Lors du forum, les personnes participantes ont soulevé des préoccupations : elles ont demandé à être mieux accompagnées et outillées pour prévenir la colonisation par les plantes envahissantes sur leur territoire.

Compte tenu de l'absence de contrôle efficace et de la hausse des observations de plantes envahissantes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pour pallier au manque d'outils d'accompagnement, ce cahier a été créé et permettra aux gestionnaires, ainsi qu'à la population, de connaître les réalités propres aux territoires des communautés autochtones de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au sujet des plantes envahissantes et de leur gestion.

L'**Organisme de bassin versant du Saguenay**, l'**Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean** et le **Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean** se sont unis pour proposer aux acteurs une approche personnalisée en termes de formation et d'outils.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du **gouvernement du Canada** et de la **Fondation de la faune du Québec**.



Qu'est-ce qu'une plante envahissante ?

Plante envahissante

Colonise de nouveaux endroits très rapidement en se reproduisant et en dominant le territoire, que ce soit par le **niveau de couvert** ou le **nombre d'individus**. Une plante est classée comme envahissante lorsqu'elle est la **principale espèce ou qu'elle est en voie de le devenir sur un territoire donné** et qu'elle modifie la **composition**, la **structure** et le **fonctionnement de l'écosystème** dans lequel elle a été implantée.

Contrairement aux croyances populaires, une plante envahissante peut être indigène ou exotique.

Indigène : si elle se retrouve naturellement sur un territoire, sans l'intervention de l'humain.

Exotique : si elle a été introduite (volontairement ou accidentellement) sur un territoire par les humains à partir d'un autre pays ou continent.

Ce cahier traitera de l'ensemble des plantes envahissantes sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et discutera de toutes les plantes, qu'elles soient indigènes ou exotiques.

En 2020, l'Organisme de bassin versant du Saguenay a réalisé un **portrait des plantes exotiques envahissantes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**. L'étude a démontré que la problématique des plantes envahissantes est présente dans l'ensemble de la région.

Résultat : un total de 363* observations ont été faites, dénombant **20 espèces envahissantes** dans la région. 15 de ces espèces sont **nuisibles**.

Il est important de noter que les données de ce rapport datent de 2020 et que le nombre de colonies a augmenté depuis

Il s'agit aussi d'**observations**. Nécessairement, il y a certainement des colonies qui n'**ont pas été répertoriées** et qui ne sont donc pas comptabilisées dans ce cahier.

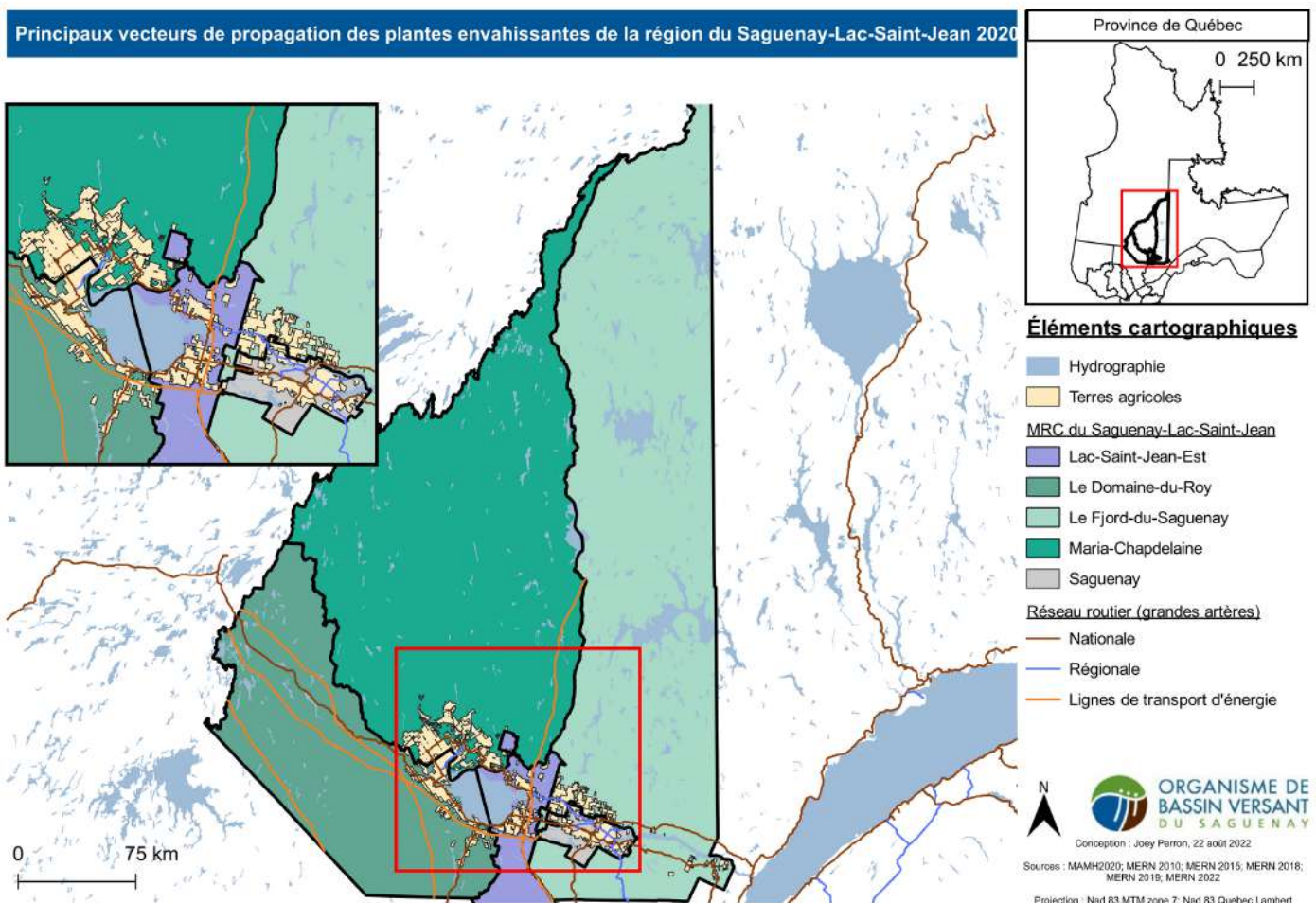
Raison de plus de rester à l'affut !

Vecteurs de propagation des plantes envahissantes dans la région

Les **routes** sont un excellent vecteur de propagation. S'étendant sur plusieurs milliers de kilomètres, elles agissent à titre de corridors de dissémination, ou corridor de dispersion.

Le vent dissémine les semences de plantes envahissantes jusque dans les **cours d'eau**. De là, le courant les transporte. Sinon, la vidange des eaux de ballast des navires, la navigation de plaisance, la pêche et l'horticulture sont tous des vecteurs de propagation à l'aide des plans d'eau.

La carte ci-dessous présente les principaux vecteurs de propagation des plantes envahissantes à travers la région, en date de 2020.



Les plantes envahissantes observées au **Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Sur 20 espèces observées dans l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, **18** se retrouvent au **Saguenay** alors que **13** ont été dénombrées au **Lac-Saint-Jean**.

Au **Saguenay** :

La plante la plus observée au Saguenay est de loin la **renouée du Japon**, avec 90 observations, soit près de 46 % du total des observations.

Au **Lac-Saint-Jean** :

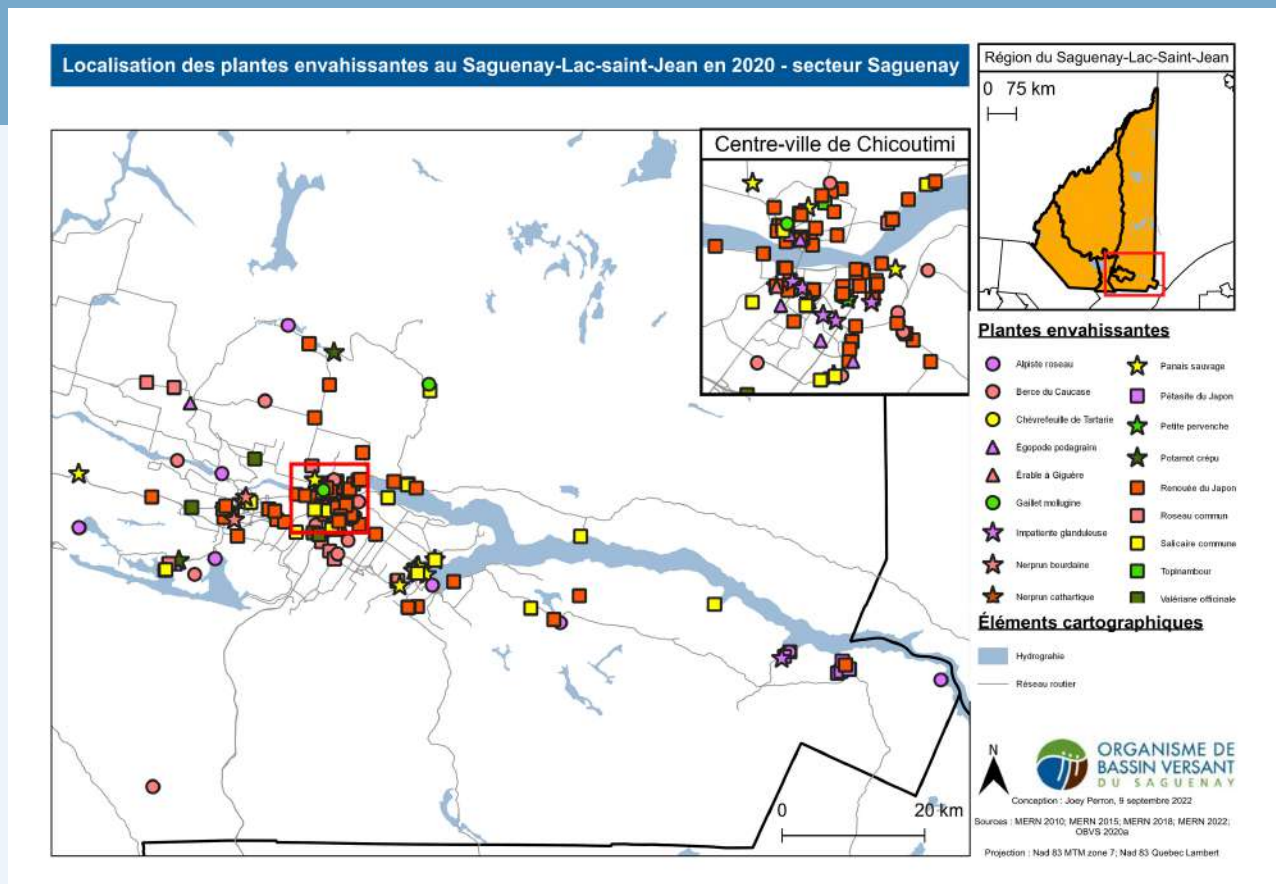
Au Lac-Saint-Jean, il s'agit de la **valériane officinale**, avec 67 observations, ce qui représente près de 56 % du total des observations.

Espèce	Saguenay	Lac-Saint-Jean	Total
Non-nuisibles	12	68	80
Nuisibles	231	52	283
Total	243	120	363

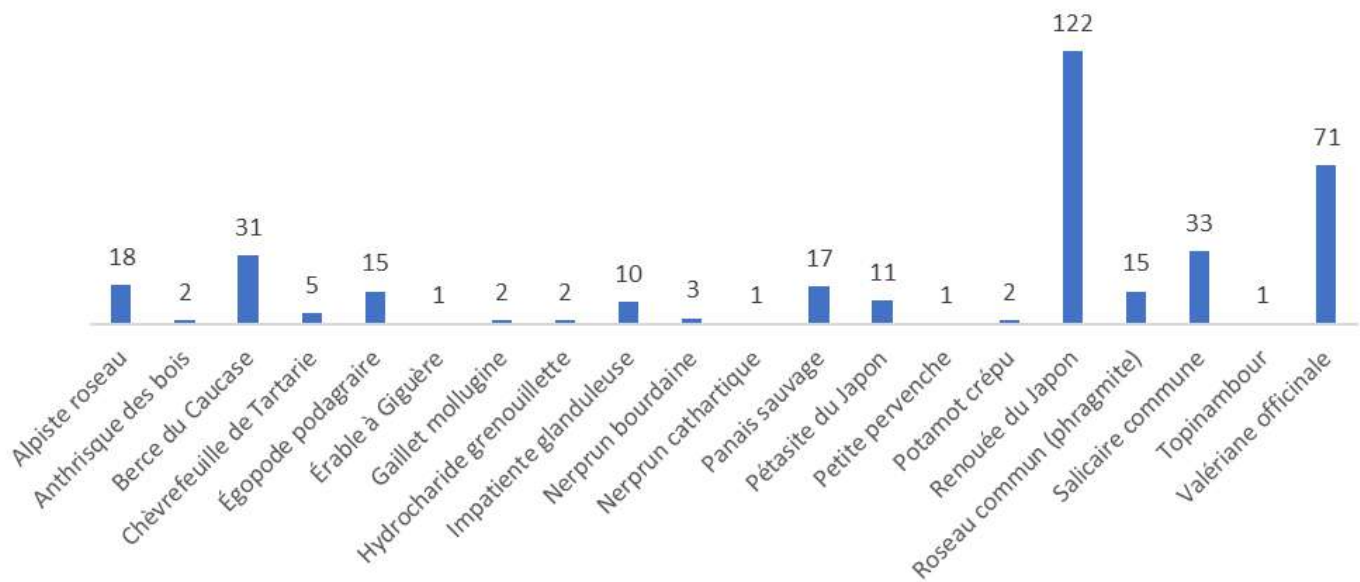
Le tableau ci-dessus indique le nombre d'observations de plantes envahissantes nuisibles, ou non nuisibles, au Saguenay et au Lac-Saint-Jean. Au total, sur les 363 observations, **283** étaient des plantes envahissantes **nuisibles**.

Les pages suivantes présentent l'état de la situation pour les secteurs Saguenay et Lac-Saint-Jean, en date de 2020. La disposition des colonies de plantes envahissantes est démontrée à l'aide d'une carte, et les différentes espèces sont annoncées sur un graphique.

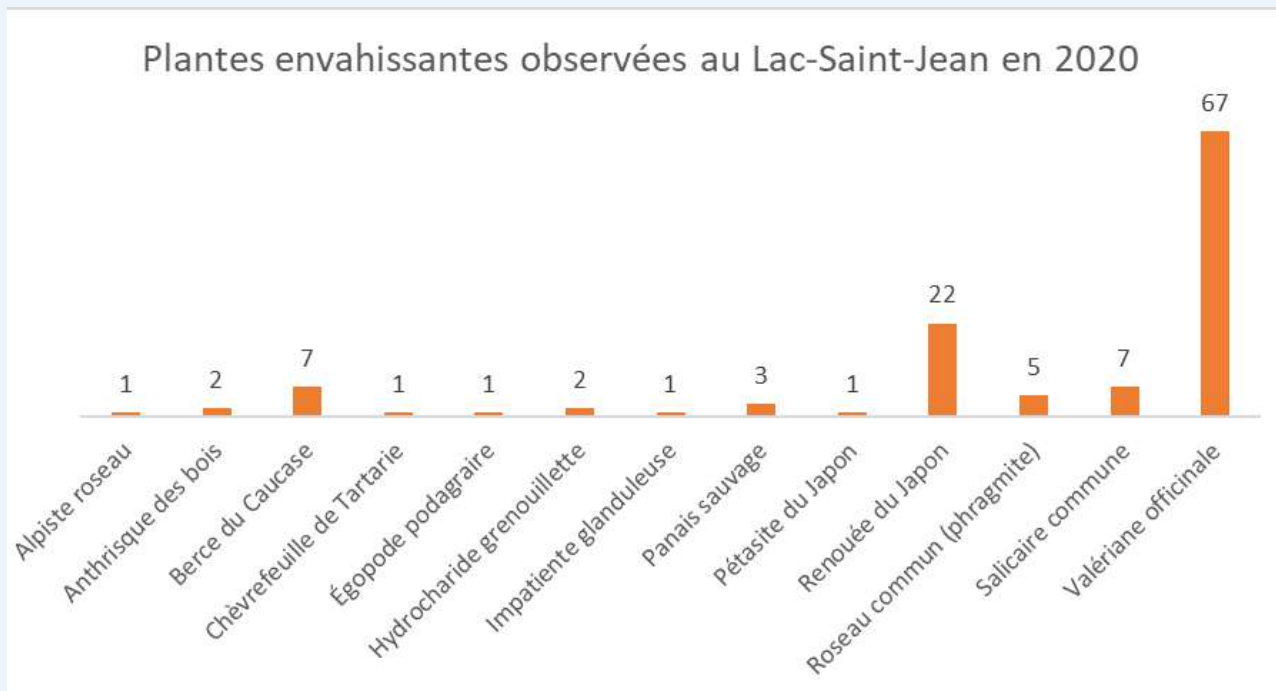
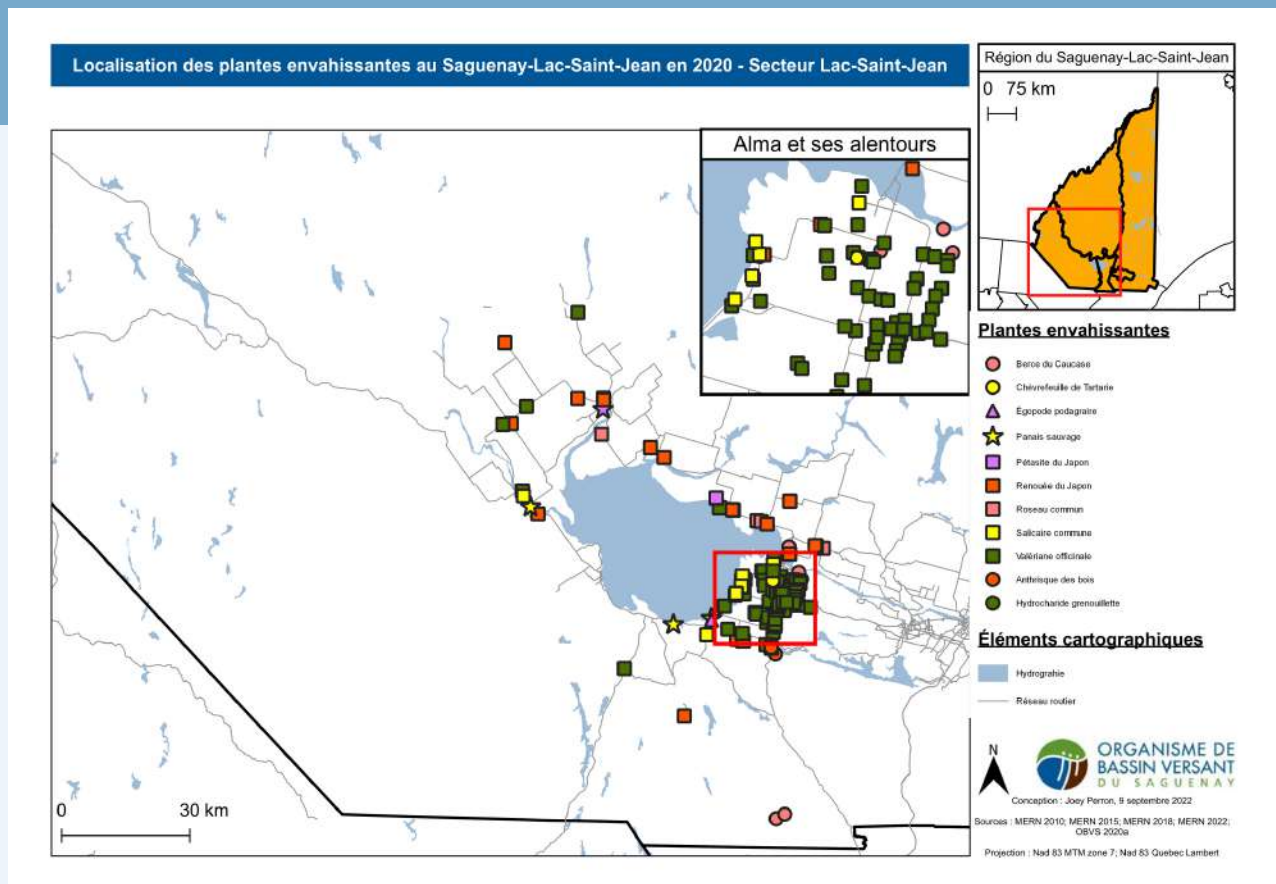
Secteur Saguenay



Plantes envahissantes recensées dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en 2020



Secteur Lac-Saint-Jean



Répartition de la nuisance des plantes envahissantes au **Saguenay-Lac-Saint-Jean**

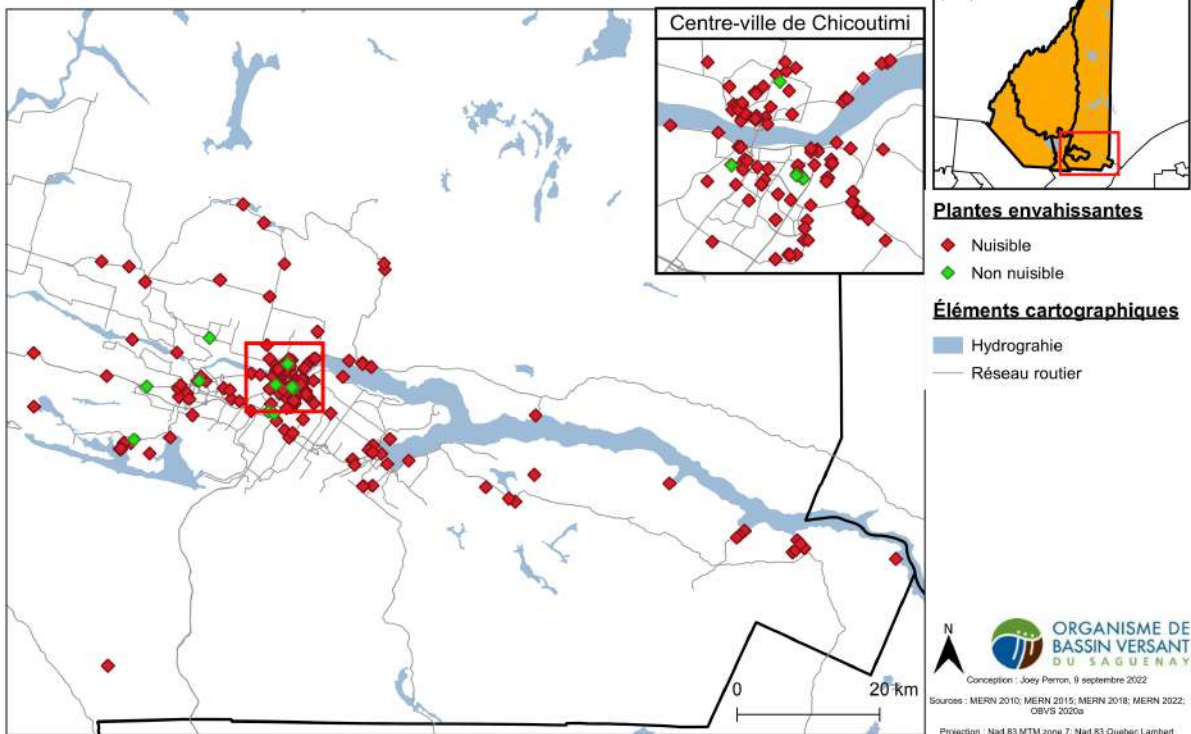
Une plante est nuisible lorsqu'elle **porte préjudice** :

- À la santé, tant humaine que celle de la biodiversité;
- Aux rendements agricoles;
- À la qualité esthétique des aménagements paysagers;
- À la tenue d'activités de plein air.

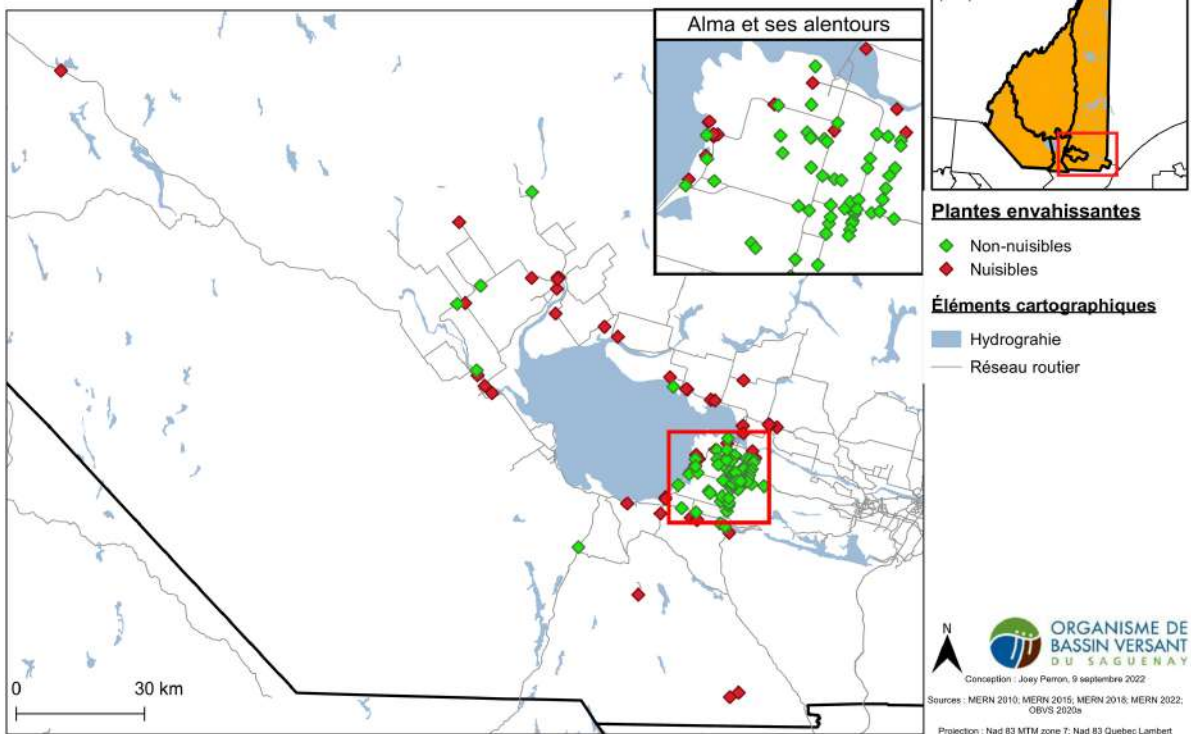
Nuisance	Espèce (<i>nom latin</i>)	Nombre d'observations
Nuisible	Alpiste roseau (<i>Phalaris arundinacea</i>)	18
	Anthriscue des bois (<i>Anthriscus sylvestris</i>)	2
	Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)	31
	Égopode podagraire (<i>Aegopodium podagraria</i>)	15
	Gaillet mollugine (<i>Galium mollugo</i>)	2
	Hydrocharide grenouillette (<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>)	2
	Impatiente glanduleuse (<i>Impatiens glandulifera</i>)	10
	Nerprun bourdaine (<i>Frangula alnus</i>)	3
	Nerprun cathartique (<i>Rhamnus cathartica</i>)	1
	Panais sauvage (<i>Pastinica sativa</i>)	17
	Pétasite du Japon (<i>Petasites japonicus</i>)	11
	Petite pervenche (<i>Vinca minor</i>)	1
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)	122
	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	15
	Salicaire commune (<i>Lythrum salicaria</i>)	33
Non nuisible	Chèvrefeuille de Tartarie (<i>Lonicera tatarica</i>)	5
	Érable à Giguère (<i>Acer negundo</i>)	1
	Potamot crépu (<i>Potamogeton crispus</i>)	2
	Topinambour (<i>Helianthus tuberosus</i>)	1
	Valériane officinale (<i>Valeriana officinalis</i>)	71
Total		363

Les cartes ci-bas dépeignent les observations de plantes envahissantes et leur nuisance dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nuisibilité des plantes envahissantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation des plantes envahissantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Impacts des plantes envahissantes

Une fois établies, les plantes envahissantes occasionnent de nombreux **impacts**.

Impact : lorsque se produit un changement significatif provoqué par une espèce. Il peut être perçu de manière positive ou négative par les humains. Il est possible que l'impact ne soit pas grave. Il y a 5 catégories d'impact : massif, majeur, modéré, mineur et minime.

Il y a plusieurs sortes d'impacts : sur la **biodiversité**, sur les **écosystèmes et leurs services**, sur l'**agriculture**, sur les **aménagements paysagers** et sur les **loisirs**.

Les plantes envahissantes causent aussi des impacts socio-économiques, et ce, dans diverses sphères de la société :

- **Agriculture, foresterie ou horticulture** : occasionnent une perte de revenus à cause de rendements plus faibles ou des produits ayant moins de valeur, car ils sont moins attrayants ou nutritifs.
- **Infrastructures publiques ou privées** : portent parfois atteinte à l'intégrité d'un bâtiment, à son fonctionnement ou à sa qualité.
- **Santé** : certaines plantes envahissantes sont responsables d'allergies ou de brûlures.
- **Tourisme** : peuvent empêcher l'accès à des espaces récréatifs, la tenue d'activités extérieures ou complètement modifier le paysage au point où de la valeur culturelle est perdue.

Méthodes de gestion des plantes envahissantes

Afin d'atténuer les impacts des plantes envahissantes, il existe plusieurs méthodes de lutte. Il y a les luttes physique, mécanique, chimique, biologique et par compétition végétale.

PHYSIQUE

Méthode pour laquelle des bâches (de géomembrane, géotextile ou jute), le feu, ou le gel sont utilisés pour éliminer les plantes envahissantes. Généralement, la lutte physique demande beaucoup de préparation terrain.

MÉCANIQUE

Méthode regroupant l'extraction, l'enfouissement ou le fauchage, tant par des moyens manuels que mécanisés : l'excavation, l'enfouissement, l'arrachage, le sarclage, le labour et le faucardage des espèces.

CHIMIQUE

Utilisation de pesticides de plusieurs types, comme les herbicides systémiques et ceux de contact. Ils peuvent être étendus par pulvérisation, par injection dans la tige des plantes ou par badigeonnage sur les feuilles, tiges ou souches.



Au Canada, la réglementation quant à l'utilisation des pesticides est rigoureuse. Il est donc nécessaire de bien s'informer ! Cette méthode nuit à la qualité de l'eau, de l'environnement et à la santé de la population.

Méthodes de gestion des plantes envahissantes (suite)

BIOLOGIQUE

Introduction d'un ennemi naturel comme un agent pathogène, un parasite ou encore un herbivore, pour réduire la quantité d'individus indésirables. Cette lutte peut se faire par broutage avec des animaux domestiques, par exemple.

COMPÉTITION VÉGÉTALE

Consiste à laisser le milieu tel qu'il est. Ne pas perturber l'environnement permet aux plantes déjà sur place d'entrer en compétition avec les envahissantes.

L'efficacité de chaque méthode **varie selon l'espèce traitée** et chacune d'entre elles comporte des avantages comme des inconvénients. Un aspect négatif commun à ces méthodes de lutte est le **coût** qu'elles engendrent.



Méthode mécanique (arrachage et excavation). Crédit photo : Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Alpiste roseau *Phalaris arundinacea*



DESCRIPTION

Plante vivace à rhizome.

- **Tige** : raide, peut faire 1 ou 2 m de haut et dont le diamètre fait 1 cm.
- **Fleurs** : groupées en inflorescence dans le haut de la tige. Elles sont brunes ou beiges, dépendamment du moment de la saison.
- **Feuilles** : verdâtres, de 1 à 3 cm de largeur.
- **Mode de reproduction** : fleurs pollinisées par le vent, semences transportées par le vent, l'eau et les animaux. Les rhizomes sont à l'origine de nouvelles tiges.
- **Lutte** : un labour estival et une inondation printanière l'année suivante réduisent grandement la surface couverte par l'alpiste roseau.



HABITAT

- Milieux humides : marais, marécages, berges de plans d'eau, plages, fossés, prairies humides et canaux d'irrigation.
- Milieux ouverts et peu ombragés.



HISTOIRE

- Des espèces d'alpistes roseau étaient déjà présentes en Amérique du Nord, mais des cultivars ont été introduits pour l'agriculture.
- Bonne capacité d'adaptation : on observe aujourd'hui, en Amérique du Nord, une grande diversité génétique. L'Alpiste roseau indigène est presque impossible à différencier de l'espèce exotique.



IMPACTS

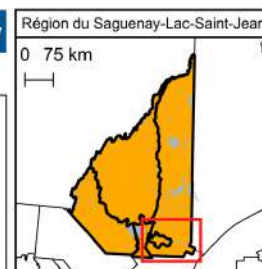
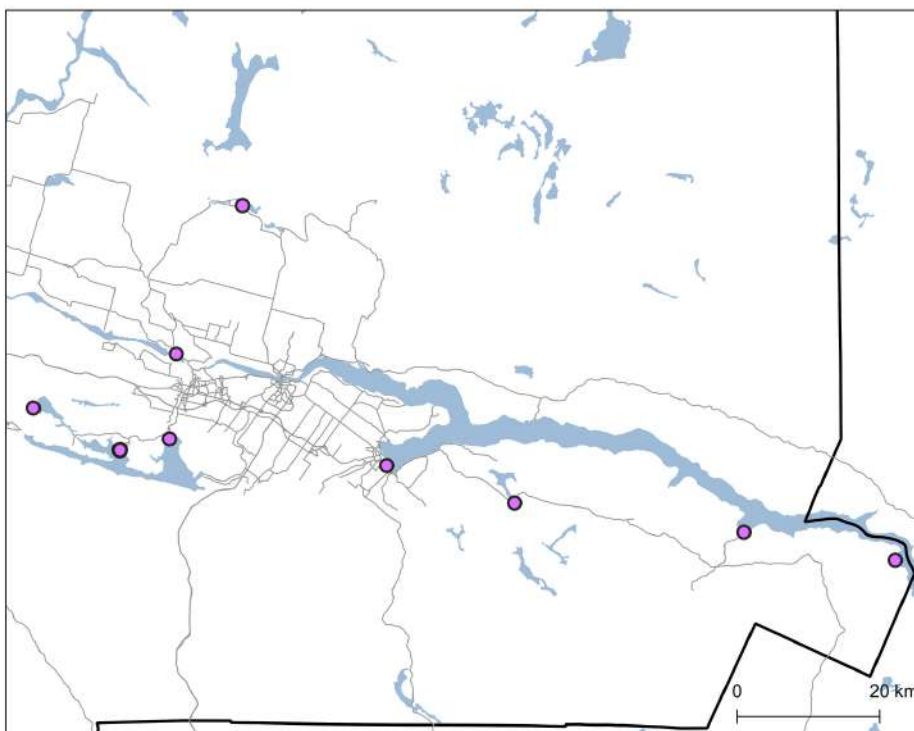
Écosystèmes et leurs services, biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution de l'alpiste roseau dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de l'alpiste roseau au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Plantes envahissantes

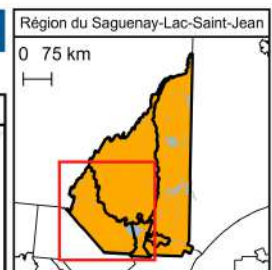
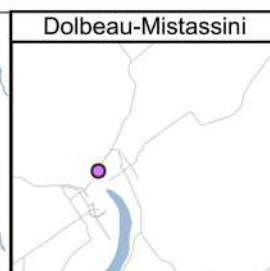
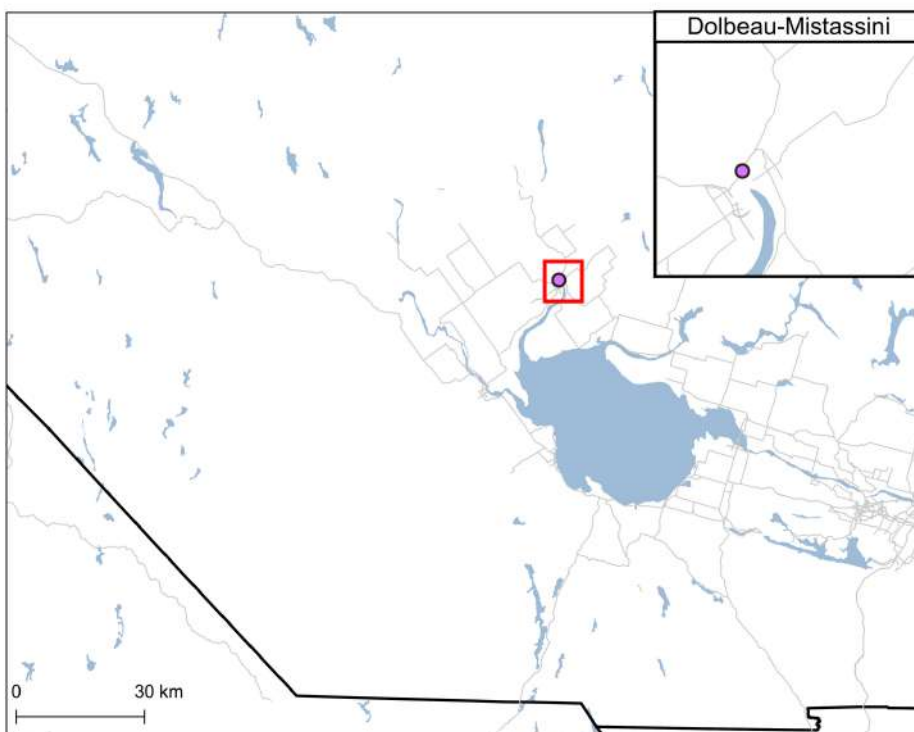
- Alpiste roseau

Éléments cartographiques

- Hydrographie
- Réseau routier

 **ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY**
Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Localisation de l'alpiste roseau au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Lac-Saint-Jean



Plantes envahissantes

- Alpiste roseau

Éléments cartographiques

- Hydrographie
- Réseau routier

 **ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY**
Conception : Joey Perron, 18 janvier 2023
Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Anthrisque des bois

Anthriscus sylvestris



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Tige** : entre 30 et 150 cm de haut, verte, poilue et se sépare en branches.
- **Racines** : sont en forme de carottes et peuvent atteindre 2 m de longueur.
- **Fleurs** : petites, avec 5 pétales blanc crème.
- **Feuilles** : ont une longueur de 30 cm, sont disposées en inflorescence multiple et forment des ombelles allant jusqu'à 60 cm de diamètre.
- **Mode de reproduction** : plante monocarpe (se reproduit une seule fois dans sa durée de vie), ou de manière végétative. La plante meurt après avoir produit ses graines, à la suite de quelques années de vie. Un individu produit entre 800 et 1 200 semences, qui sont déplacées par le vent ou les véhicules.
- **Lutte** : fauche, puis labour.



HABITAT

- Milieux humides et perturbés : les bords de routes, dans les prés et pâturages, les clairières, les bords de boisés et les jardins.
- Tolère plusieurs types de sols.



HISTOIRE

- On ignore pourquoi cette plante a été importée en Amérique du Nord.
- L'anhrisque des bois s'est propagé en même temps que le réseau routier québécois s'est développé, dans les années 1960.



IMPACTS

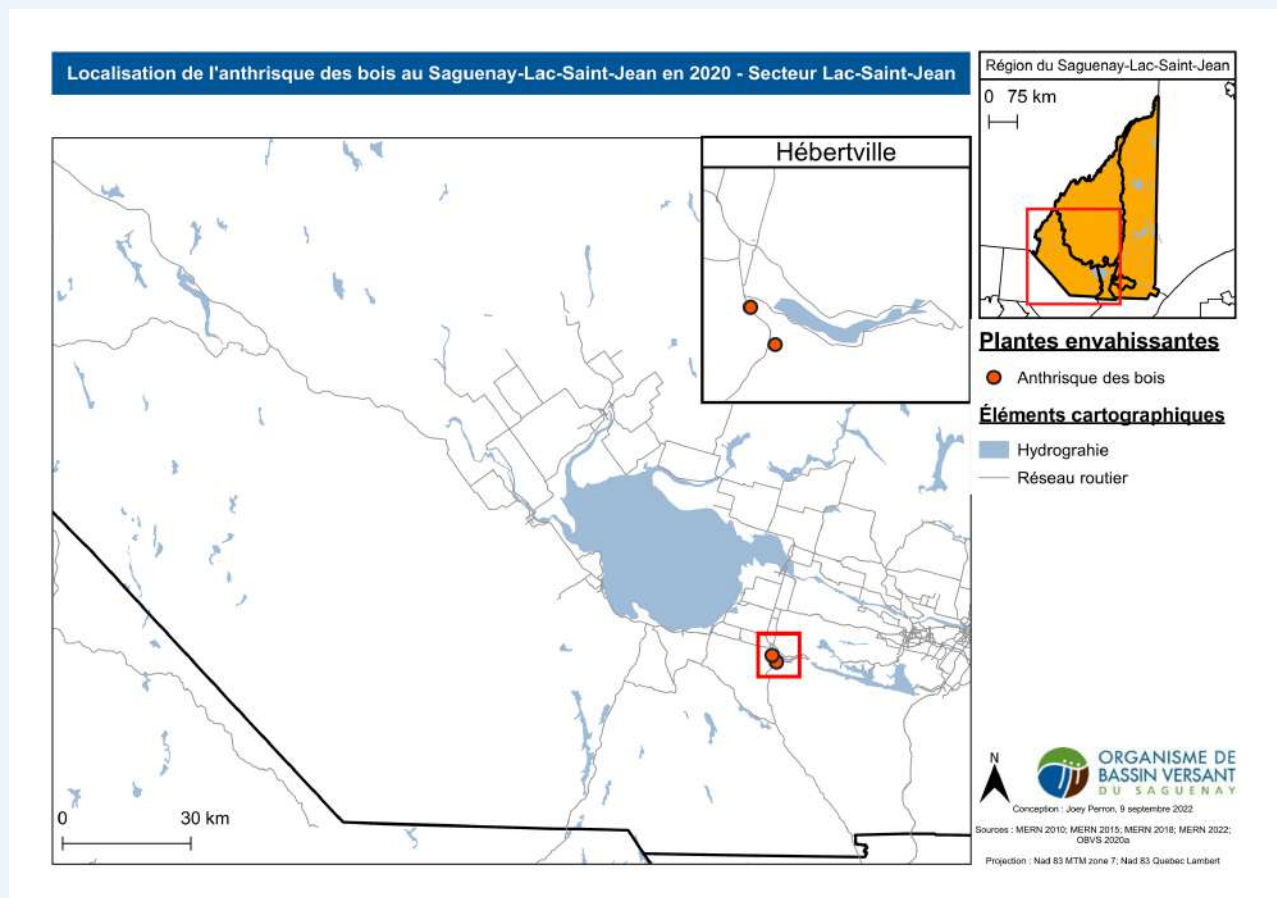
Biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution de l'anthesisque des bois dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

En 2020, aucune colonie d'anthesisque des bois n'a été observée dans le secteur du Saguenay.



Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum



DESCRIPTION

Plante vivace à rhizome.

- **Tige** : jusqu'à 5 m de haut, dotée de poils blancs rudes et de taches couleur framboise et violet.
- **Flours** : blanches, forment une ombelle de 20 à 50 cm de diamètre leur donnant l'air d'un parapluie inversé.
- **Feuilles** : sont découpées et dentées. Elles peuvent aussi avoir des poils blancs.
- **Mode de reproduction** : plante monocarpe, se reproduit de manière sexuée. En floraison, entre 14 000 et 16 000 semences sont produites, et jusqu'à 85 % sont viables. Elles sont transportées par le vent et l'eau.
- **Lutte** : arrachage et extraction de la racine.



HABITAT

- Milieux humides et perturbés : le long des routes, des cours d'eau, des champs ouverts ou des fossés.
- Souvent utilisée dans les aménagements paysagers.



HISTOIRE

- La berce du Caucase a été propagée sur plusieurs continents à la suite d'échanges de graines entre jardins botaniques.



IMPACTS

Santé.

NUISIBLE

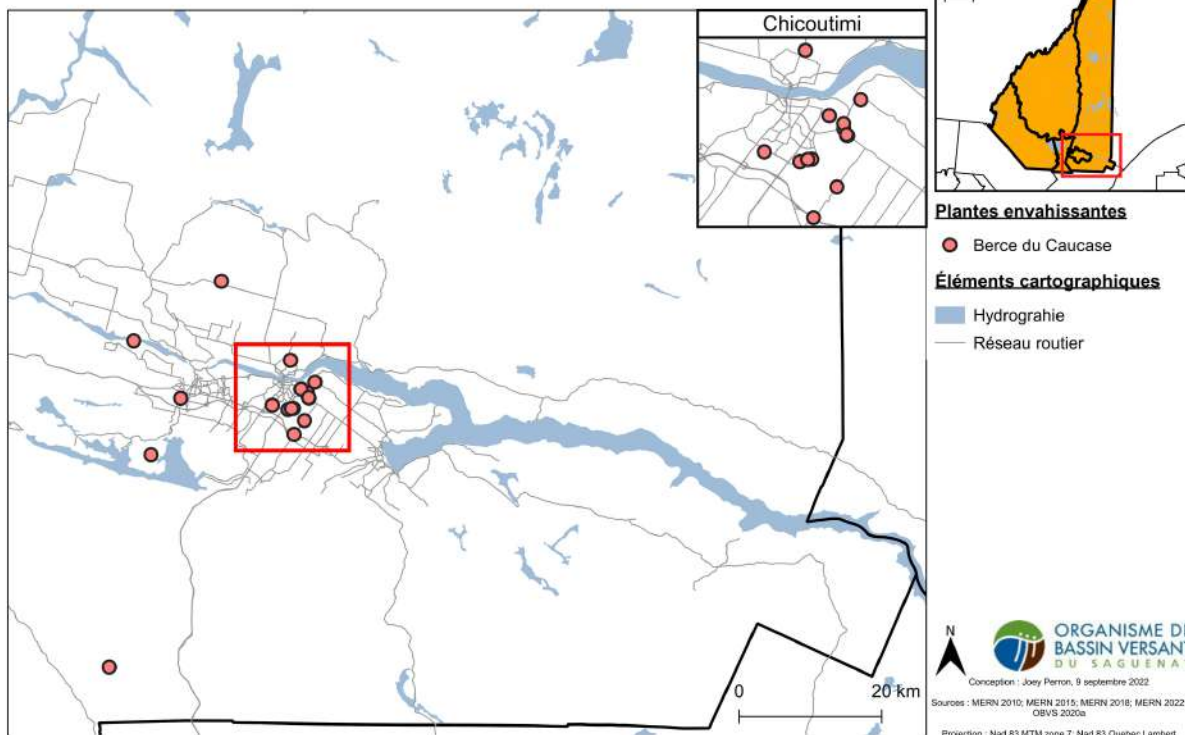
Oui



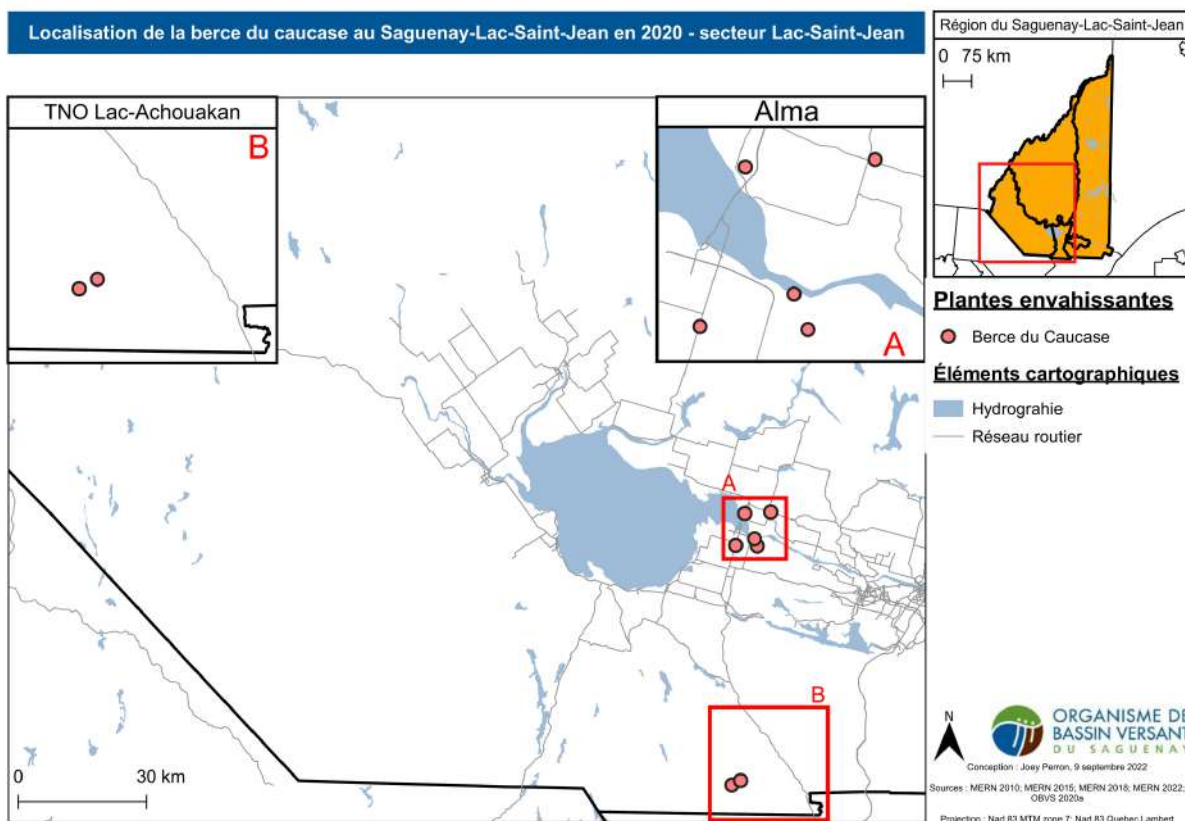
La berce du Caucase est une plante phototoxique : la sève provoque une réaction cutanée lorsqu'il y a eu un contact avec la peau et une exposition au soleil. Par réaction cutanée, on entend rougeurs, cloques, ampoules et brûlure au 1er ou 2e degré.

Distribution de la berce du Caucase dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de la berce du caucase au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation de la berce du caucase au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Lac-Saint-Jean



Chèvrefeuille de Tartarie

Lonicera tatarica



DESCRIPTION

Plante ligneuse vivace

- **Tige** : plusieurs tiges pouvant faire jusqu'à 5 m de haut.
- **Fleurs** : blanches ou rose foncé avec des pédoncules.
- **Fruits** : petites baies rouges.
- **Feuilles** : courtes, arrondies, opposées sur la tige et de forme ovoïde (forme d'œuf).
- **Mode de reproduction** : le chèvrefeuille de Tartarie se reproduit à l'aide des graines dans les petits fruits. Les oiseaux mangent les fruits et dispersent les graines qui se trouvent à l'intérieur de ces derniers, et ce, sur de longues distances.
- **Lutte** : arrachage manuel.

HABITAT

- Milieux ensoleillés : les lisières de forêts, les bordures de routes, les prés et les champs abandonnés.
- Milieux ombragés : il est possible de trouver des chèvrefeuilles de Tartarie dans les tourbières ou sur les rives de lacs.

HISTOIRE

- Native de l'Europe de l'Est, elle a été utilisée comme arbuste servant de nourriture pour la faune ainsi que mesure de frein à l'érosion.
- Les espèces de chèvrefeuille ont été cultivées et sont maintenant naturalisées en Amérique du Nord.



IMPACTS

Écosystèmes et leurs services, biodiversité.

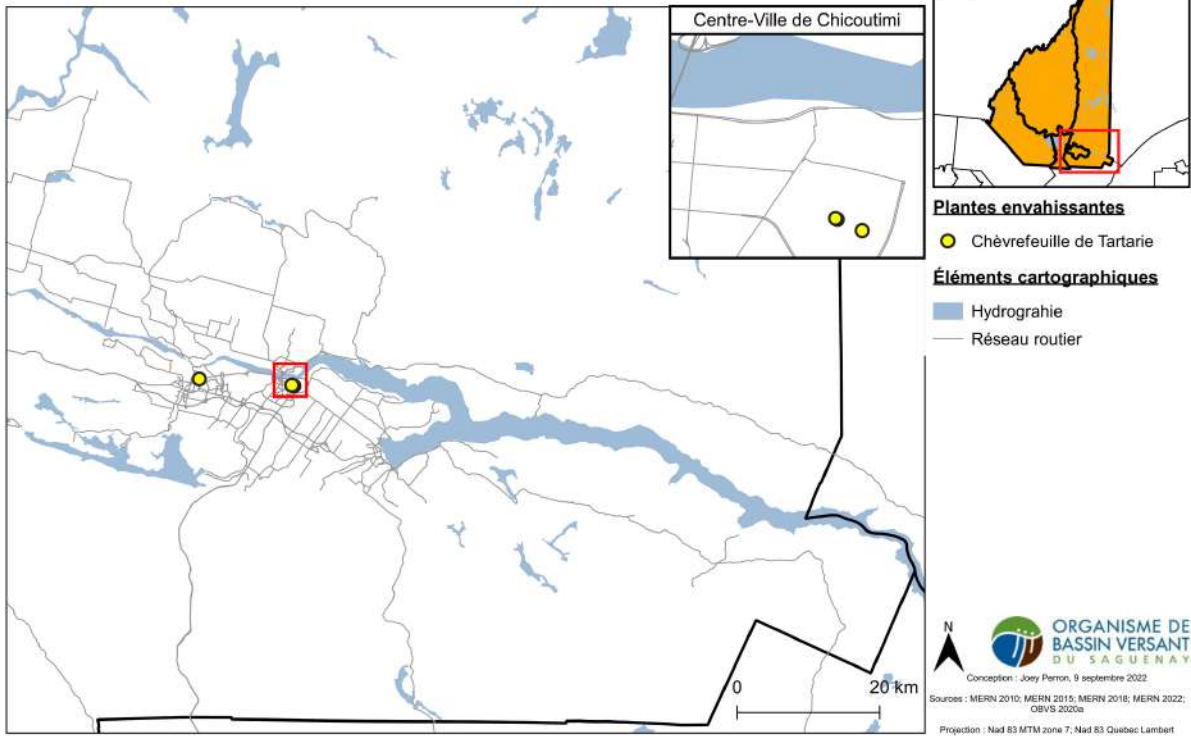
NUISIBLE

Non

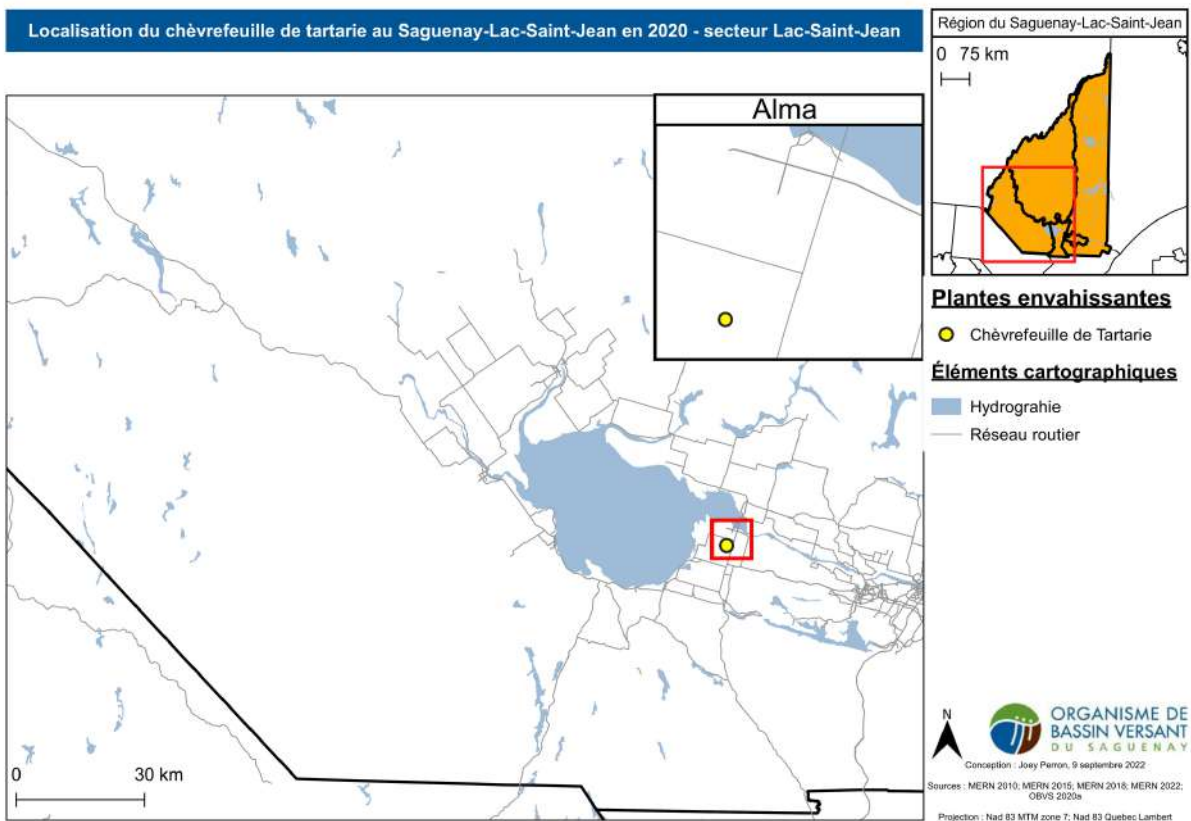
Le chèvrefeuille de Tartarie a une **croissance rapide**, se **reproduit facilement** et est très **compétitif**. Il pousse densément, de manière à empêcher la lumière d'atteindre les arbres indigènes, ce qui **bloque leur croissance**.

Distribution du chèvrefeuille de Tartarie dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation du chèvrefeuille de tartarie au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation du chèvrefeuille de tartarie au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Lac-Saint-Jean



Égopode podagraire *Aegopodium podagraria*



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Tige** : verte et recouverte de stries (petites rayures). Sa taille varie entre 10 et 40 cm, mais peut aller jusqu'à 100 cm.
- **Rhizomes** : ne sont pas profonds, mais s'étendent sur une distance d'environ 150 cm, parfois même jusqu'à 600 cm.
- **Fleurs** : 5 pétales blancs et de petits fruits.
- **Feuilles** : le dessus est vert foncé, alors que le dessous est vert pâle.
- **Mode de reproduction** : par voie végétative. Les rhizomes s'étendent, et des tiges et feuilles en émergent.
- **Lutte** : excavation, arrachage ou herbicides.



HABITAT

- Milieux ouverts et ombragés : les jardins, les boisés, les talus routiers ou les voies ferrées, sur les berges de cours d'eau ou dans les friches herbacées.
- Se propage facilement et peut couvrir complètement le sol des milieux boisés.



HISTOIRE

- Plante d'Europe utilisée à des fins alimentaires et médicinales.
- L'hypothèse la plus plausible concernant son introduction au Canada est l'horticulture.



IMPACTS

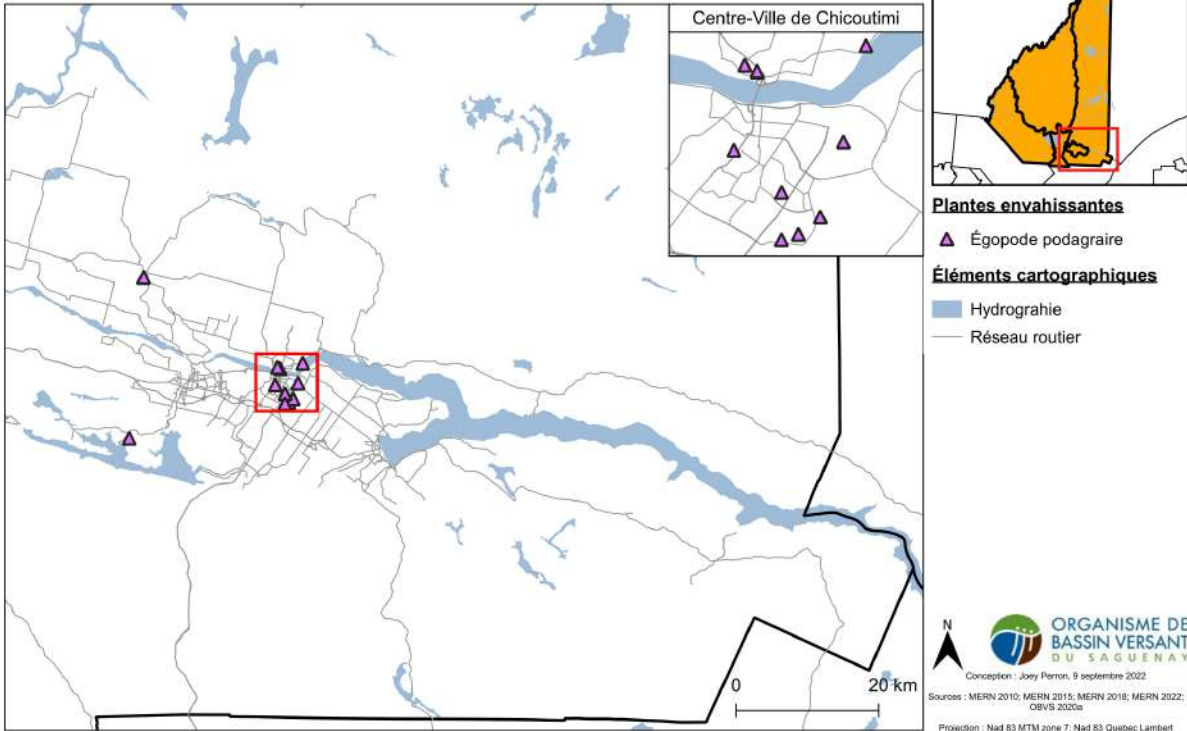
Biodiversité.

NUISIBLE

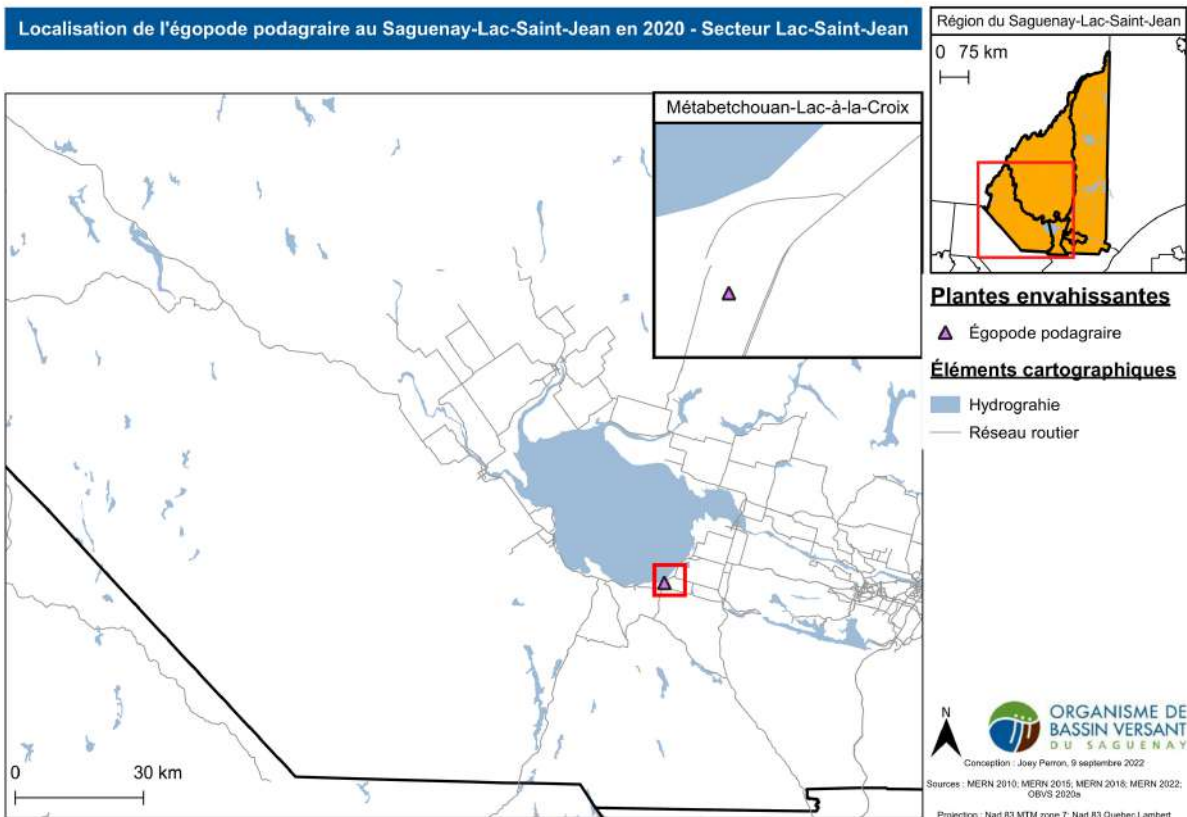
Oui

Distribution de l'égopode podagraire dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de l'égopode podagraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation de l'égopode podagraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Érable à Giguère

Acer negundo



DESCRIPTION

Plante ligneuse vivace.

- **Tronc** : peut avoir jusqu'à 120 cm de diamètre et 23 m de haut. Le tronc est souvent tordu et incliné.
- **Écorce** : couverte de crête brunes ou grisâtres.
- **Fruits** : produit des fruits disamares, qui sont secs et qui ont deux ailes.
- **Feurs** : l'érable à Giguère est une espèce dioïque, ce qui signifie qu'il produit uniquement des fleurs mâles ou des fleurs femelles. Elles ont 4 pétales vert ou jaunâtre.
- **Feuilles** : composées, font jusqu'à 20 cm de long. Les feuilles de l'érable à Giguère sont souvent confondues avec celles des frênes.
- **Mode de reproduction** : de manière sexuée. Chaque année, un individu peut former jusqu'à 500 000 samares (plants femelles), qui sont transportées par le vent sur une distance allant jusqu'à 75 km. Les rivières aussi participent à leur transport.
- **Lutte** : coupe, annelage, herbicide.



HABITAT

- Milieux humides : marais, marécages, berges de plans d'eau, plages, fossés, prairies humides et canaux d'irrigation.
- Milieux ouverts et peu ombragés.



HISTOIRE

- L'espèce s'est dispersée en Amérique du Nord puisqu'elle a été utilisée pour l'ornement.



IMPACTS

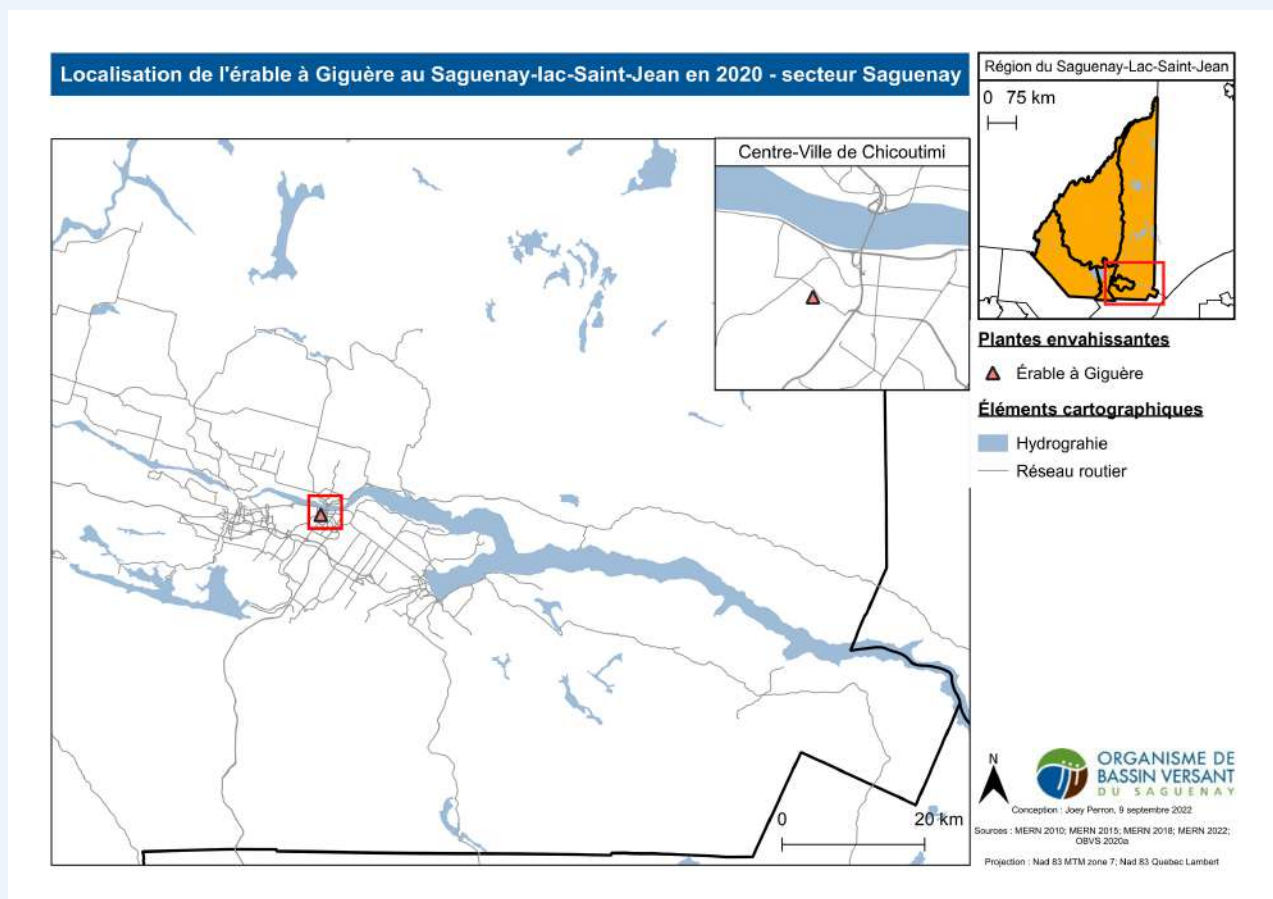
Biodiversité, santé (créé beaucoup de pollen).

NUISIBLE

Non

Distribution de l'érable à Giguère dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

En 2020, aucun érable à Giguère n'a été observé dans le secteur du Lac-Saint-Jean.



Gaillet mollugine *Galium mollugo*

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Tige** : verte, lisses et poussent en angle. En floraison, la plante fait entre 25 et 120 cm de haut. Les tiges ont des branches dans la partie supérieure, ce qui donne l'allure au gaillet mollugine d'un petit buisson.
- **Fleurs** : petites, avec 4 pétales blancs.
- **Feuilles** : vertes et forment une inflorescence en cymes. Il y en a entre 7 et 12 sur une tige et 5 à 8 sur les branches.
- **Mode de reproduction** : de manière végétative, grâce aux rhizomes et aux semences. Ces dernières sont transportées par le vent.
- **Lutte** : labour des champs, herbicides.



HABITAT

- Climat frais et humide : dans les champs en friche, sur les talus de routes et voies ferrées, en bordure de fossés de drainage, dans les champs en culture et sur les pelouses.



HISTOIRE

- Deux hypothèses concernant son introduction en territoire nord-américain : accidentellement (mélangées à du fourrage pour les animaux ou à cause des semences) ou en tant que plante ornementale.



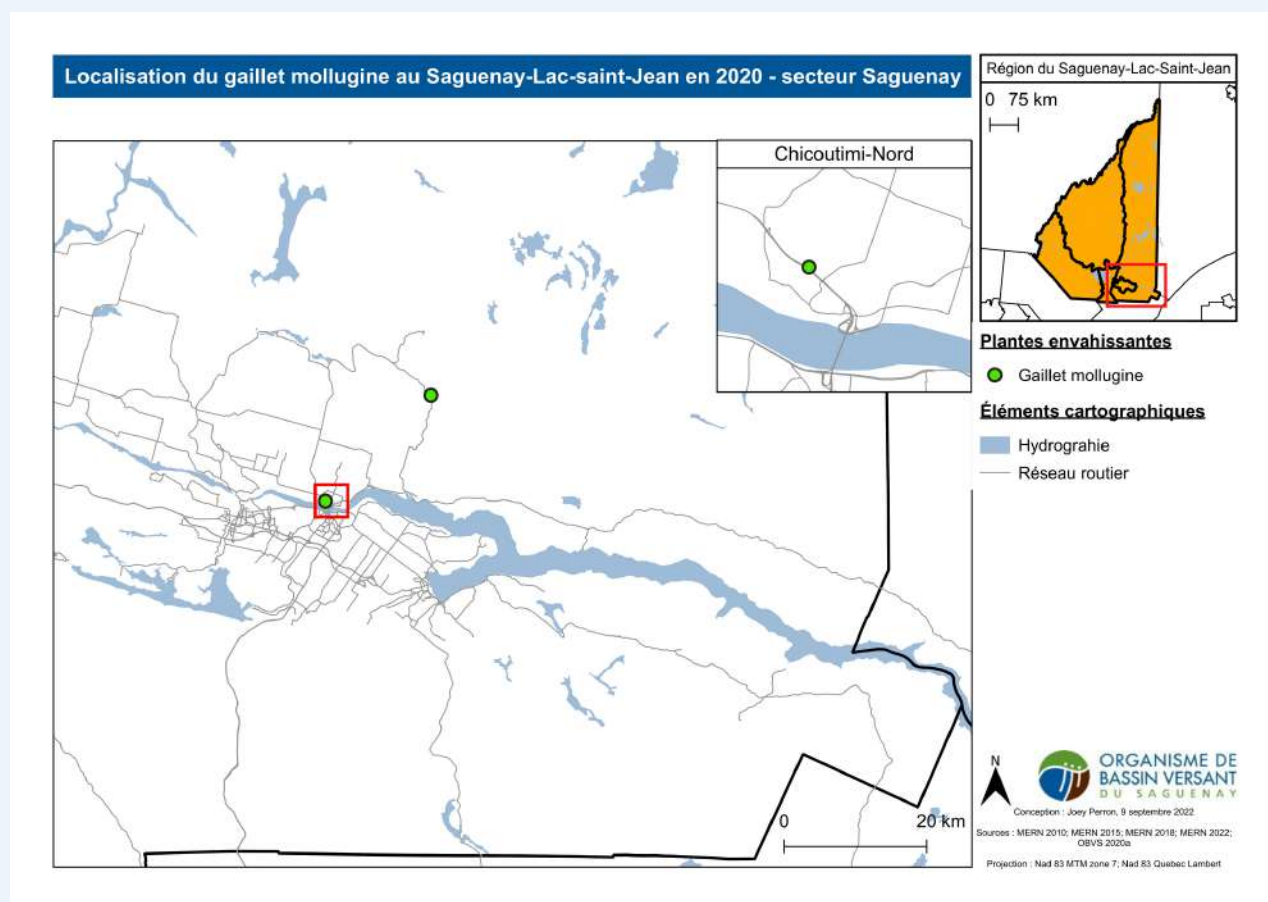
IMPACTS

Biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution du gaillet mollugine dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



En 2020, aucune colonie de gaillet mollugine n'a été observée dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

Hydrocharide grenouillette

Hydrocharis morsus-ranae



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Racines** : sont poilues et peuvent atteindre 50 cm de long. Elles flottent et produisent des rosettes, qui contiennent entre 2 et 5 feuilles. À partir de cette rosette émergent des stolons, qui donnent naissance à d'autres rosettes. Un seul individu peut avoir jusqu'à 6 rosettes et s'étendre sur 1 m².
- **Fleurs** : 3 pétales blancs. Au centre de celles-ci se trouvent les structures reproductives, qui sont jaunes.
- **Feuilles** : vertes, rondes et ont un diamètre de 6 cm.
- **Mode de reproduction** : par reproduction sexuée ou par multiplication végétative. La seconde méthode est la plus importante. Des turions (bourgeons) se forment sur les stolons. Ils se détachent à la fin de l'automne et coulent. Au printemps, ils remontent à la surface et produisent un nouvel individu : un clone. Ce même clone peut produire 100 turions lors d'une saison.
- **Lutte** : arrachage (à la main ou à l'aide d'un râteau).

HABITAT

- Milieux humides : eau calme dans les baies de rivières et lacs, sur les rives, dans les étangs, les chenaux et les fossés de drainage.
- Pousse dans les milieux oligotrophes ou mésotrophes (très riches ou très pauvres en nutriments).
- La pollution au cadmium, chrome, cobalt, cuivre, fer, manganèse, plomb et zinc ne l'empêchent pas de pousser. C'est une plante très tolérante.

HISTOIRE

- Plante d'Europe utilisée à des fins alimentaires et médicinales.
- L'hypothèse la plus plausible concernant son introduction au Canada est l'horticulture.



IMPACTS

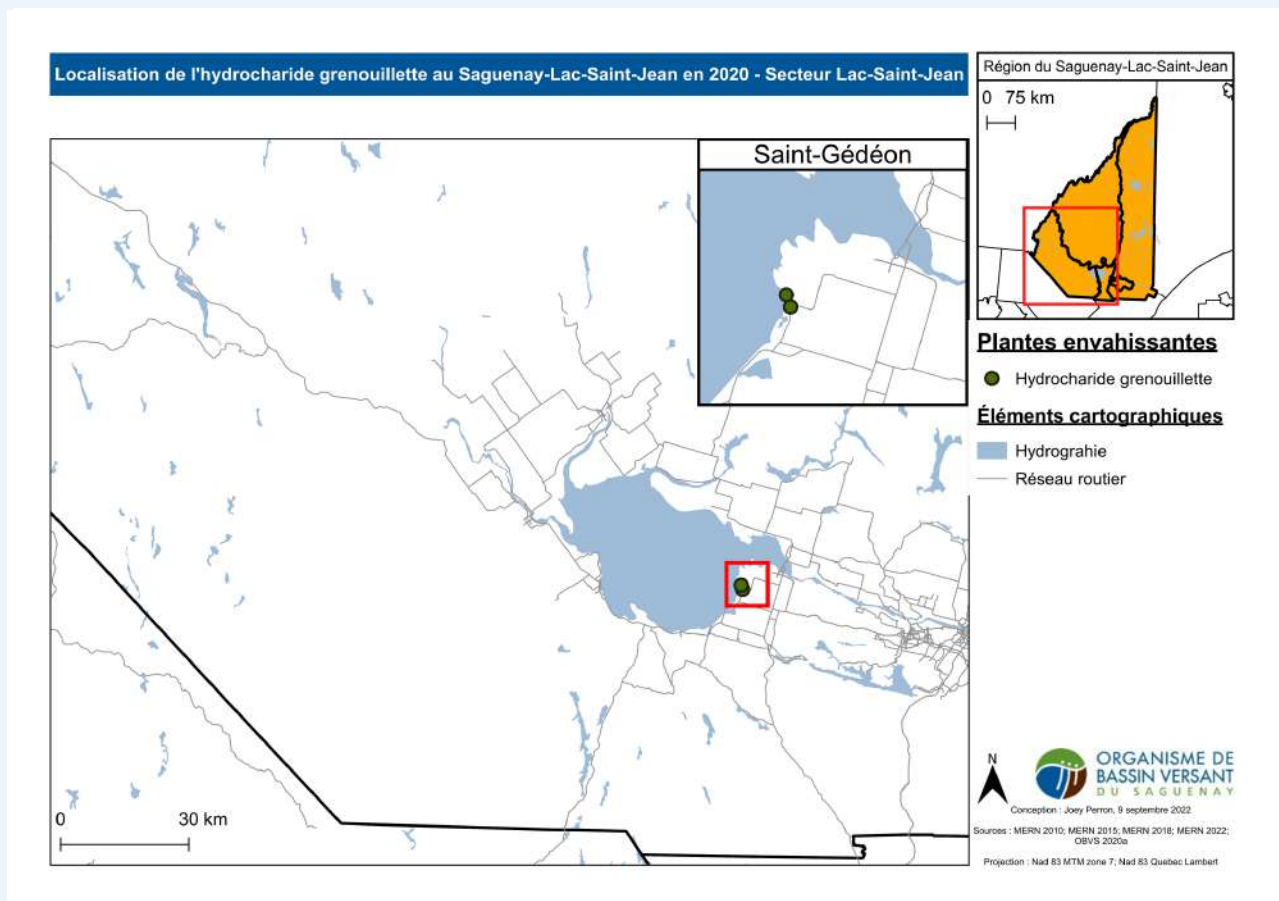
Biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution de l'hydrocharide grenouillette dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

En 2020, aucune colonie d'hydrocharide grenouillette n'a été observée dans le secteur du Saguenay.





Impatiens glanduleuse Impatiens glandulifera



DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle.

- **Tige** : verte, parfois rougeâtre, qui peut s'élever à 2,5 m de haut.
- **Fleurs** : de couleur rose, pourpre ou blanche, longues de 4 cm. Elles produisent 10 à 50 fois plus de sucre que les autres plantes riveraines.
- **Feuilles** : lancéolées et opposées en groupe de 3.
- **Mode de reproduction** : de manière sexuée. Les fleurs sont pollinisées par les insectes et chacune d'entre elles produit jusqu'à 800 graines. Lorsqu'elles sont à maturité, les fleurs éclatent et éjectent leurs graines sur une distance pouvant aller jusqu'à 6 m. Les graines sont transportées par l'eau.
- **Lutte** : arrachage.



HABITAT

- Milieu ouvert et ombragé : en milieu riverain, dans les fossés de drainage agricole et routier, les jardins.
- Un territoire envahi par l'impatiens glanduleuse peut avoir jusqu'à 180 tiges par mètre carré.



HISTOIRE

- Importée en Ontario du Pakistan dans les années 1950 en tant que plante ornementale.



IMPACTS

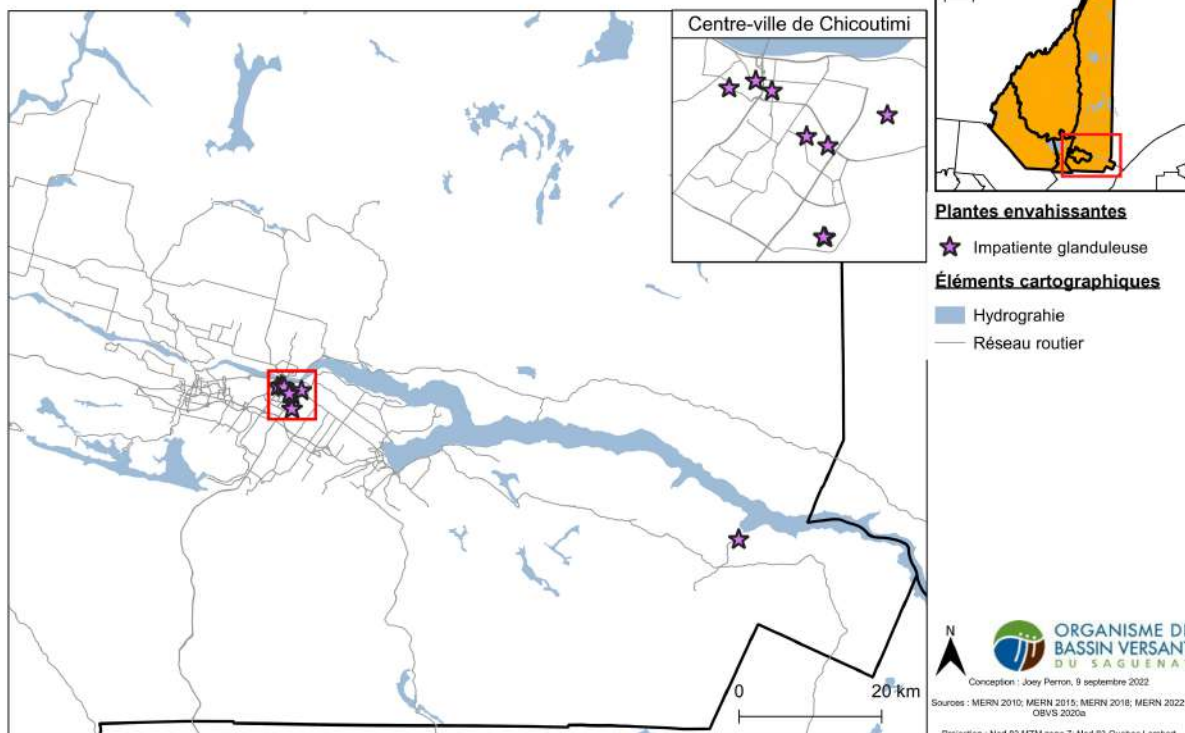
Écosystème et leurs services, biodiversité.

NUISIBLE

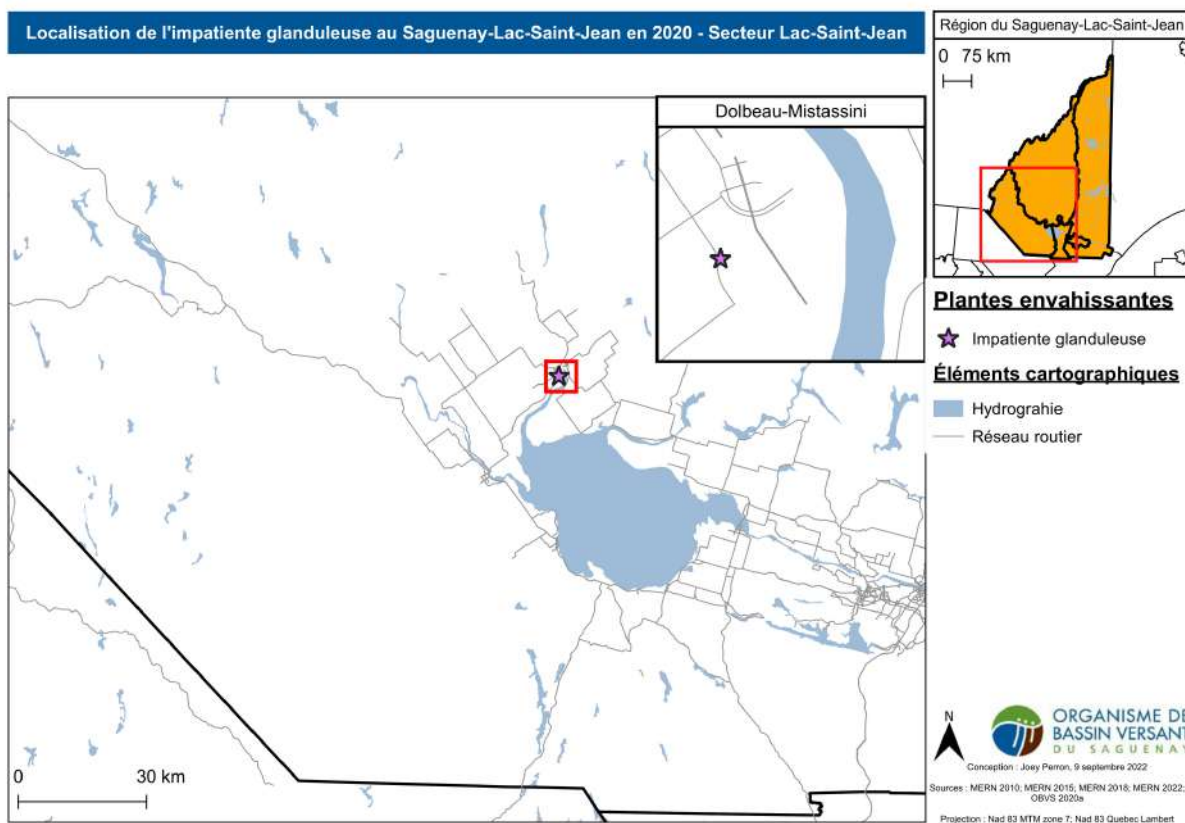
Oui

Distribution de l'impatiante glanduleuse dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de l'impatiante glanduleuse au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation de l'impatiante glanduleuse au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Nerprun bourdaine *Frangula alnus*



DESCRIPTION

Plante ligneuse vivace.

- **Tronc** : écorce brune avec de petites taches blanches. Sa taille dépend de la luminosité disponible. En forêt, il ressemble à un arbre et en champ, il ressemble à un arbuste. Sa taille varie donc entre 5 et 7 m.
- **Fleurs** : de couleur verte ou blanche avec 5 pétales. Elles sont soit seules, soit en groupe de 6 fleurs.
- **Fruits** : en forme de globe qui, une fois mures, sont de couleur noire. Avant la maturité, ils sont verts, puis rouges.
- **Mode de reproduction** : de manière sexuée. Chaque fruit contient de 2 à 3 graines et chaque individu comporte entre 430 et 1800 fruits. Les oiseaux transportent les graines. Ces dernières survivent à la digestion des oiseaux. Il est donc possible d'assumer que les graines sont transportées sur de longues distances.
- **Lutte** : arrachage.



HABITAT

- Milieux ouverts : dans les sols humides, dans les boisés, dans les milieux ouverts suivants une coupe, dans les champs en friche, les marais, les marécages et tourbières, sur les berges de lacs, des rivières et des talus de route.
- Le nerprun bourdaine est la seule espèce envahissante en mesure de coloniser les milieux forestiers fermés.



HISTOIRE

- Importée à des fins ornementales dans les haies brise-vent.



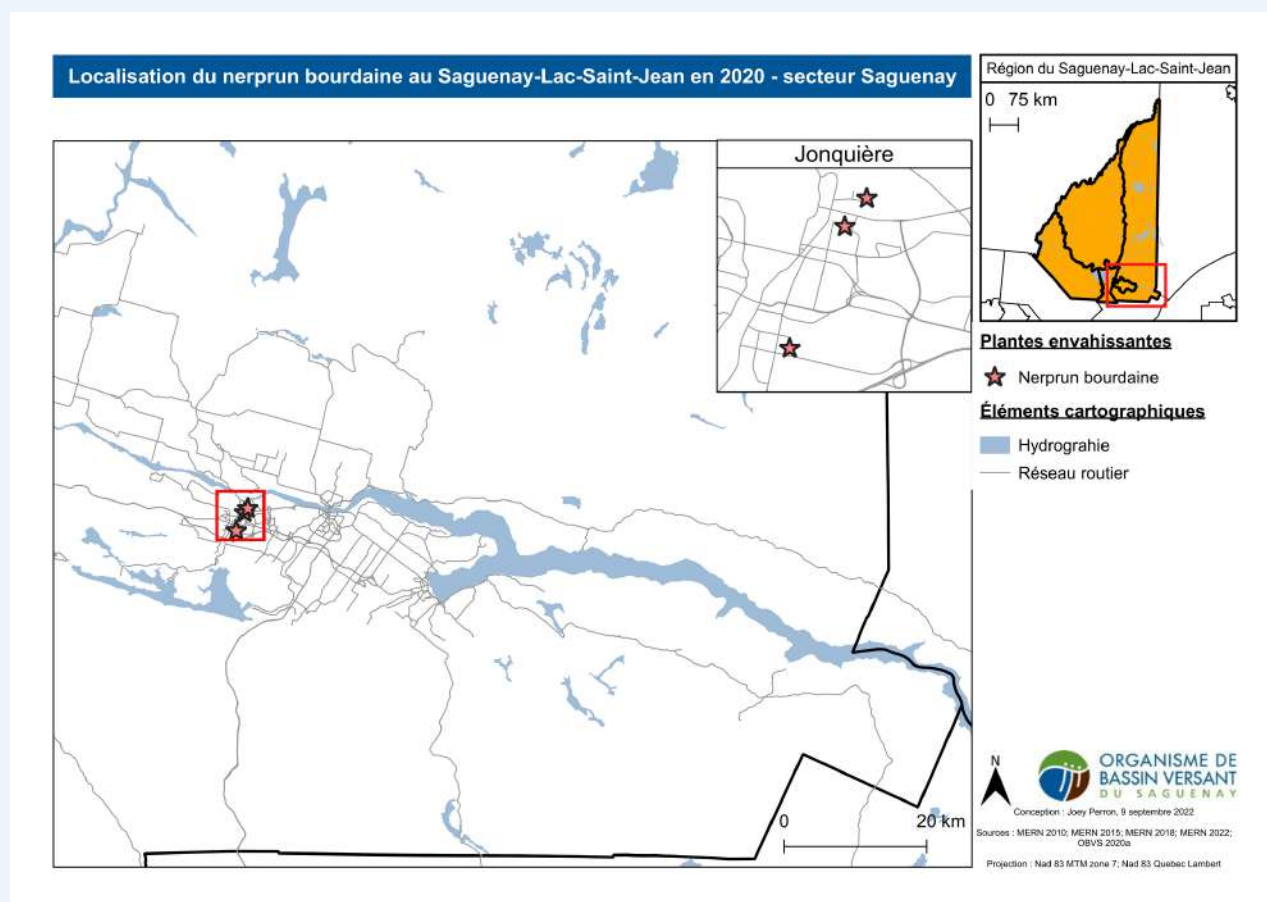
IMPACTS

Biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution du nerprun bourdaine dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



En 2020, aucune colonie de nerprun bourdaine n'a été observée dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

Nerprun cathartique *Rhamnus cathartica*



DESCRIPTION

Plante ligneuse vivace.

- **Tronc** : un diamètre d'en moyenne 4 m, brun avec de l'écorce grise. Il a des branches avec des épines. Le nerprun cathartique a l'allure d'un arbuste ou d'un petit arbre.
- **Fleurs** : ont 4 pétales verts ou jaunes. Les fleurs mâles sont en groupe de 2 à 40 individus alors que le nombre de femelles varie entre 2 et 30.
- **Feuilles** : vertes, plus pâles en dessous. Elles sont de forme ovée et ont une épine à la pointe.
- **Mode de dispersion** : sexuée. Les oiseaux et animaux disséminent les graines sur de grandes distances puisque, comme celles du nerprun bourdaine, elles survivent à la digestion.
- **Lutte** : arrachage.



HABITAT

- Milieux ouverts : les haies des champs, les terres agricoles abandonnées, les boisés en ville, les berges des lacs et rivières ainsi que les talus de route.
- Avec le nerprun bourdaine, ils sont les seules espèces envahissantes qui se reproduisent dans des milieux forestiers fermés.



HISTOIRE

- Il a d'abord été introduit dans plusieurs pays pour ses propriétés cathartiques, soit pour la médecine.



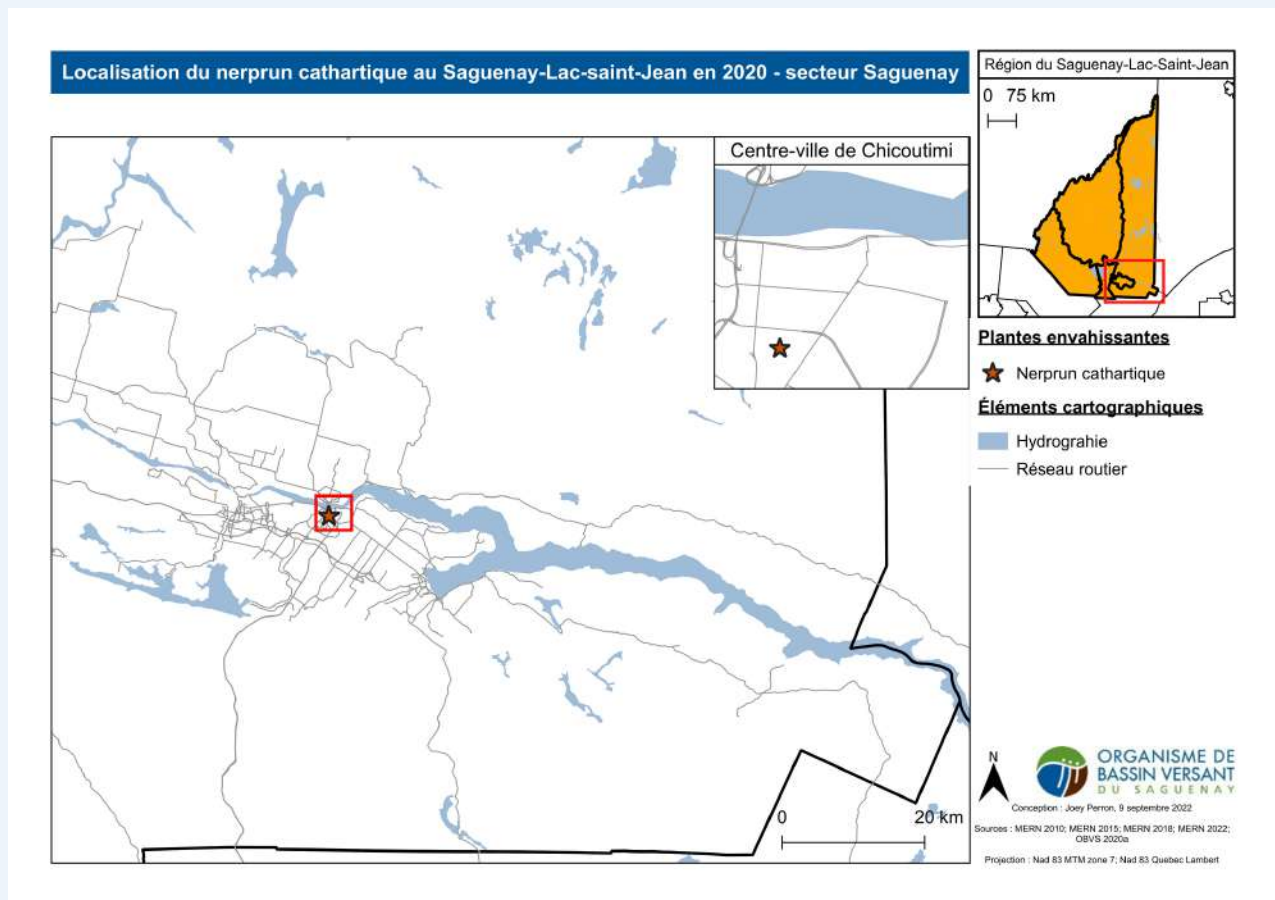
IMPACTS

Agriculture, biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution du nerprun cathartique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



En 2020, aucune colonie de nerprun cathartique n'a été observée dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

Panais sauvage *Pastinaca sativa*



DESCRIPTION

Plante herbacée bisannuelle ou vivace.

- **Tige** : vertes et cannelées. En floraison, le panais sauvage atteint 200 cm de haut.
- **Fleurs** : sont petites et ont 5 pétales jaunes.
- **Fruits** : ont tous 2 graines avec des tubes qui contiennent de l'huile.
- **Feuilles** : ont une longueur de 40 cm et sont alternées sur les tiges. Elles sont aussi disposées en plusieurs ombelles, qui ont un diamètre entre 10 et 20 cm.
- **Mode de reproduction** : plante monocarpe (qui se reproduit une seule fois), de manière sexuée. Le nombre de semences dépend de la taille de l'individu (entre 300 et 1000 semences). Elles sont transportées grâce au vent ou aux équipements d'agriculture.
- **Lutte** : arrachage, labour annuel.



HABITAT

- Milieux ouverts : les talus de routes et de voies ferrées, dans les champs en friche, sur les bords de boisés, les berges de cours d'eau et dans les haies qui bordent les champs en culture.
- Milieux perturbés : forme des peuplements très denses et se disperse rapidement dans les jardins abandonnés, les prés et dans les champs ouverts.



HISTOIRE

- Importé pour garnir les jardins et utilisé comme ressource alimentaire, puisque la racine du panais sauvage est comestible. La plante s'est échappée des jardins.



IMPACTS

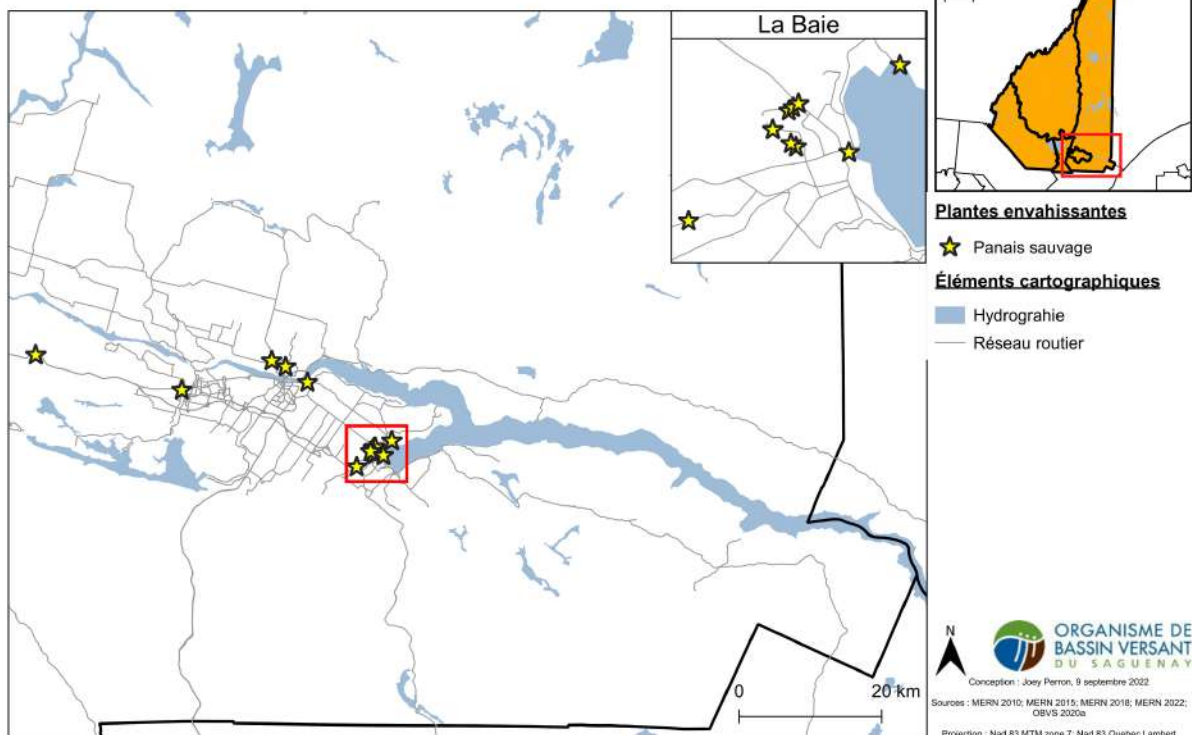
Santé (humaine et animale), biodiversité.

NUISIBLE

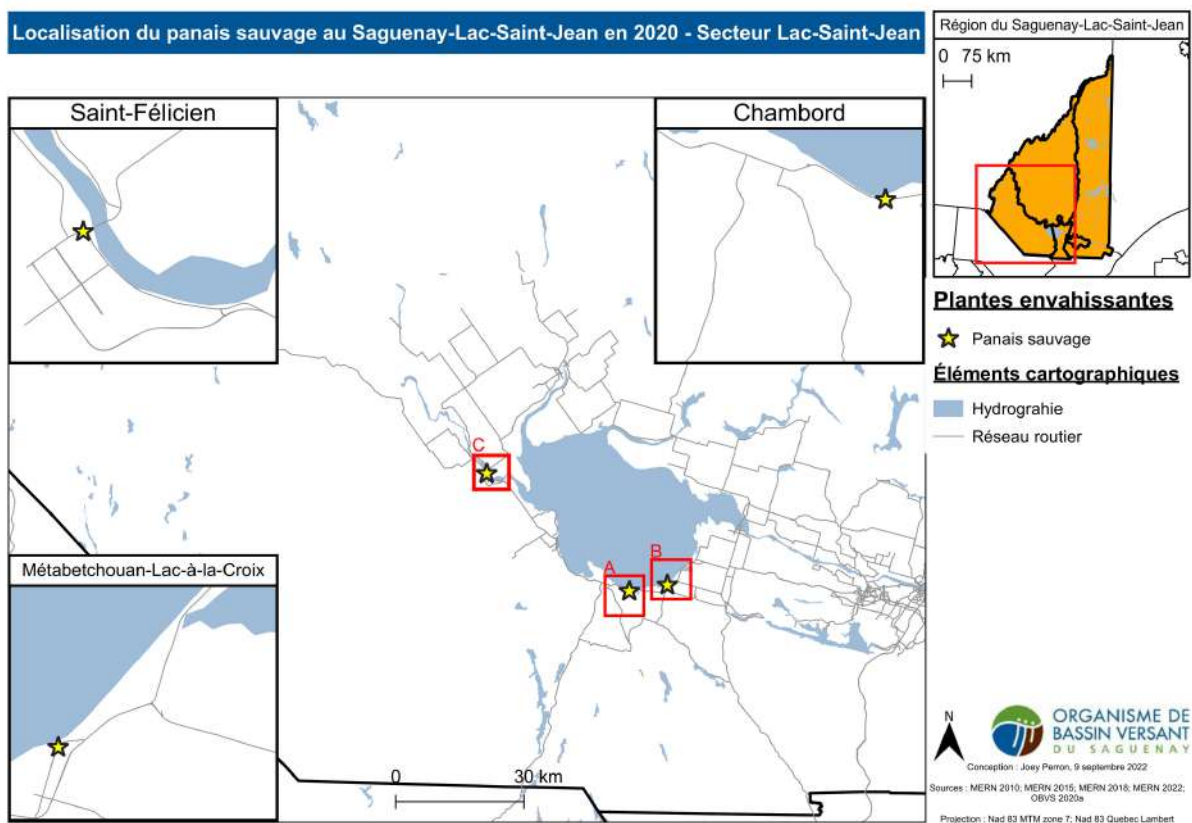
Oui

Distribution du panais sauvage dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation du panais sauvage au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation du panais sauvage au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Pétasite du Japon *Petasites japonius*



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Fleurs** : sont sur des hampes florales (poussent au bout d'une tige). La couleur des pétales varie de blanc crème à jaune pâle.
- **Fruits** : sont cylindriques et très petits.
- **Feuilles** : elles ont un diamètre de 1,5 m. Elles sont réniformes, vertes. Dans l'ensemble, la plante peut avoir une grosseur de 1,8 m de haut et de large.
- **Mode de reproduction** : un plan ne produit que des fleurs mâles ou que des femelles. Les fleurs femelles contiennent peu de nectar. Elles sont donc stériles. Cependant, elles attirent les insectes pollinisateurs en présentant des fleurs hermaphrodites. Ces derniers ne se nourrissent pas, mais ce processus permet de déposer des grains de pollen dans la fleur, ce qui la féconde. Les semences sont transportées par l'eau et le vent.
- **Lutte** : excavation, arrachage manuel ou herbicides. La lutte doit être faite plusieurs années de suite, car il est difficile d'arracher les rhizomes.



HABITAT

- Sols humides et ombragés : en bordure des cours d'eau, dans les fossés, dans les canaux d'irrigation, les bordures de boisés, dans les remblais et les friches.



HISTOIRE

- Introduit en Amérique du Nord dans les années 1850 pour son esthétique.



IMPACTS

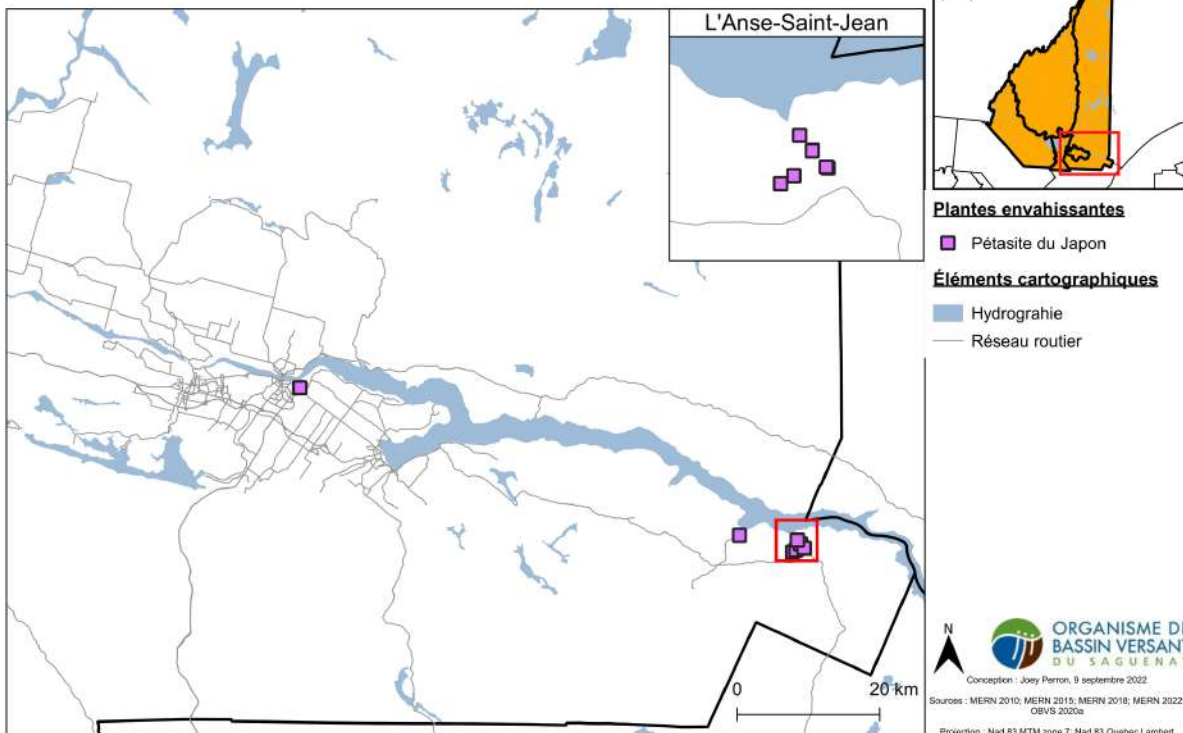
Écosystèmes et leurs services, biodiversité, aménagement paysager.

NUISIBLE

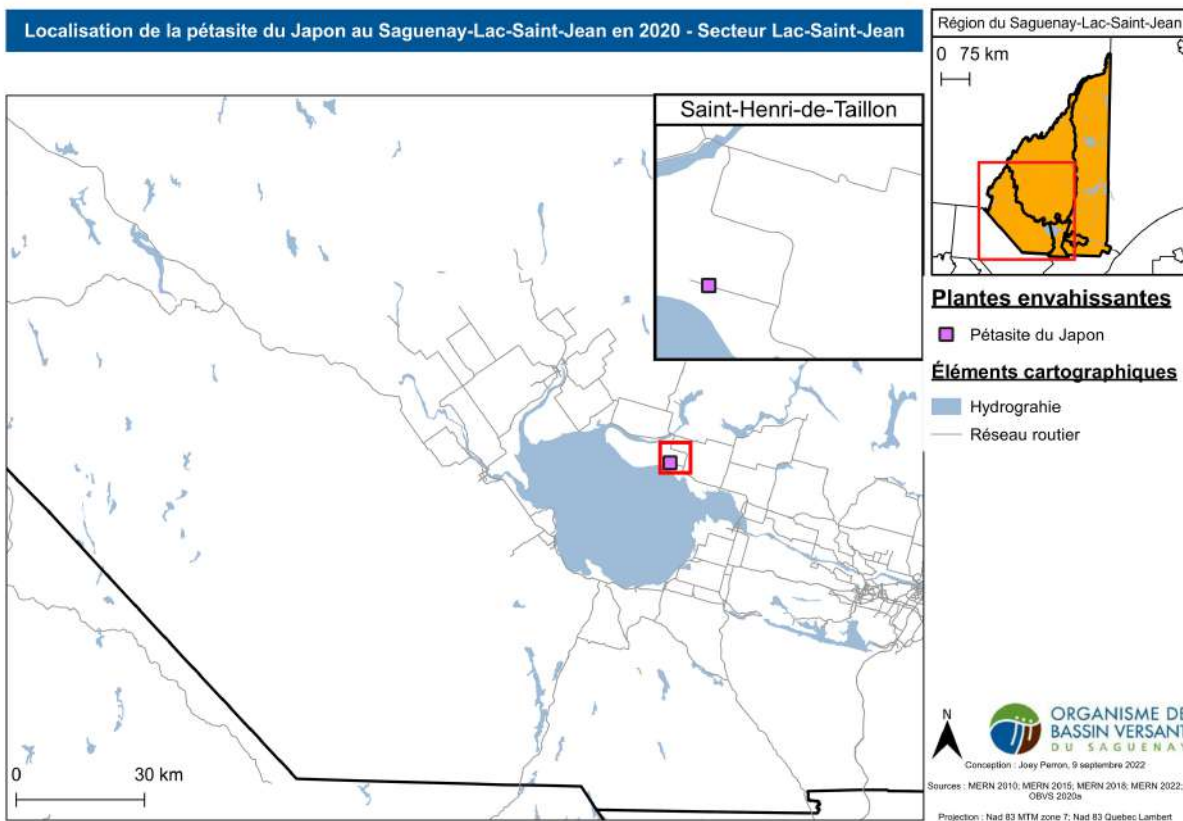
Oui

Distribution de la pétasite du Japon dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de la pétasite du Japon au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation de la pétasite du Japon au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Petite pervenche *Vinca minor*



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Fleurs** : solitaires, ont 5 pétales violets ou lavande.
- **Fruits** : poussent en paire, sont 2 ou 3 cm de long et contiennent jusqu'à 5 graines.
- **Feuilles** : sont elliptiques, vert foncé luisant sur le dessus et pâle en dessous. Elles sont vertes toute l'année, incluant l'hiver. Cela permet à la photosynthèse de recommencer rapidement au printemps. Elles se situent au bout des tiges et des stolons.
- **Mode de reproduction** : sexuée ou par multiplication végétative. Les stolons s'enracinent et créent de nouvelles tiges, ce qui permet une reproduction végétative très rapide. Les semences sont transportées par les fourmis, les paysagistes et les personnes pratiquant le jardinage.
- **Lutte** : fauche et herbicide (principalement le glyphosate, qui nuit à toute la biodiversité autour de la petite pervenche).



HABITAT

- Milieux ombragés : forêts décidues et sur les talus routiers, mais surtout en milieu urbain près des maisons et dans les jardins.
- Si elle est observée dans le bois, cela signifie qu'elle y a été déposée, probablement par une personne souhaitant s'en débarrasser.



HISTOIRE

- Plante principalement utilisée à des fins ornementales, même qu'elle est cultivée à certains endroits en Amérique du Nord.
- C'est l'un des couvre-sols les plus vendus dans les centres de jardins de l'est du Canada.



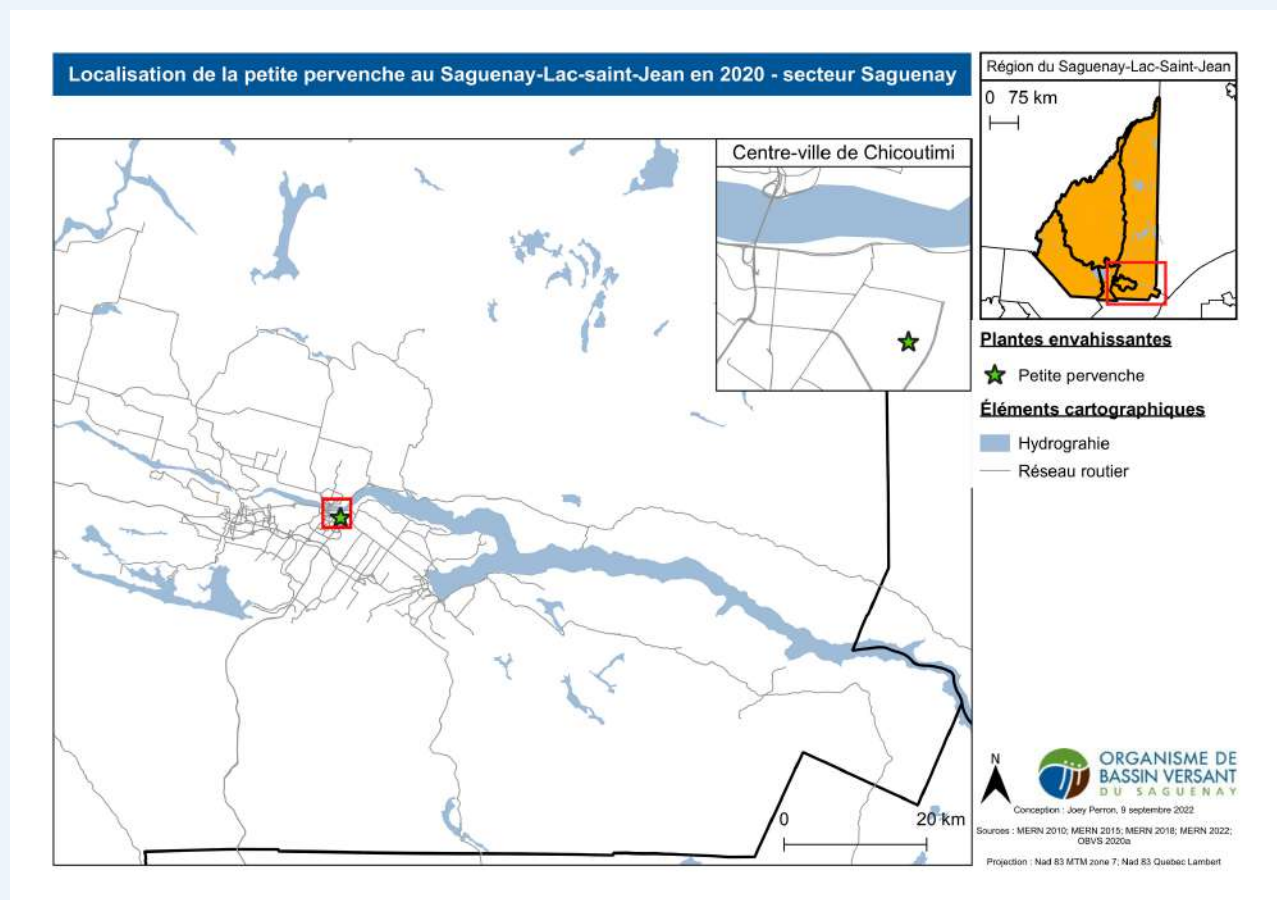
IMPACTS

Écosystèmes et leurs services, biodiversité.

NUISIBLE

Oui

Distribution de la petite pervenche dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



En 2020, aucune colonie de petite pervenche n'a été observée dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

Potamot crépu

Potamogeton crispus



DESCRIPTION

Plante herbacée annuelle, plante aquatique submergée.

- **Tige** : a une longueur de 1 m et se divise en plusieurs branches. Elle est vert pâle et jaunâtre. Au bout de celle-ci se trouvent des turions (bourgeons), qui sont feuillus.
- **Fleurs** : se situent au bout des tiges. Le potamot crépu fait aussi de petits fruits.
- **Feuilles** : sont submergées. Celles formées en été font 9 cm de long, elles sont vert olive avec des teintes rougeâtres. Elles sont denticulées (parsemées de petites dents fines). Elles sont aussi ondulées.
- **Mode de reproduction** : sexuée ou par multiplication végétative. La seconde méthode est la plus efficace. La floraison a lieu au début de l'été, et les fleurs sont pollinisées par le vent. Un plant produit entre 500 et 1400 semences par mètre carré. Les turions et les semences se détachent des tiges à la fin du printemps et coulent au fond de l'eau. Un turion peut s'enraciner 5 ans après être tombé de la tige et seulement les turions qui tombent à moins de 10 m de profond peuvent former un nouveau plan.
- **Lutte** : herbicides.



HABITAT

- Milieux aquatiques : eau douce et peu profonde comme les étangs, les baies, les eaux calmes de lacs et de rivières.



HISTOIRE

- La raison de l'introduction du potamot crépu au Québec est encore incertaine.
- La principale hypothèse est l'introduction volontaire pour l'utiliser comme plante d'aquarium.



IMPACTS

Loisirs.

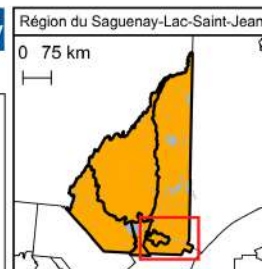
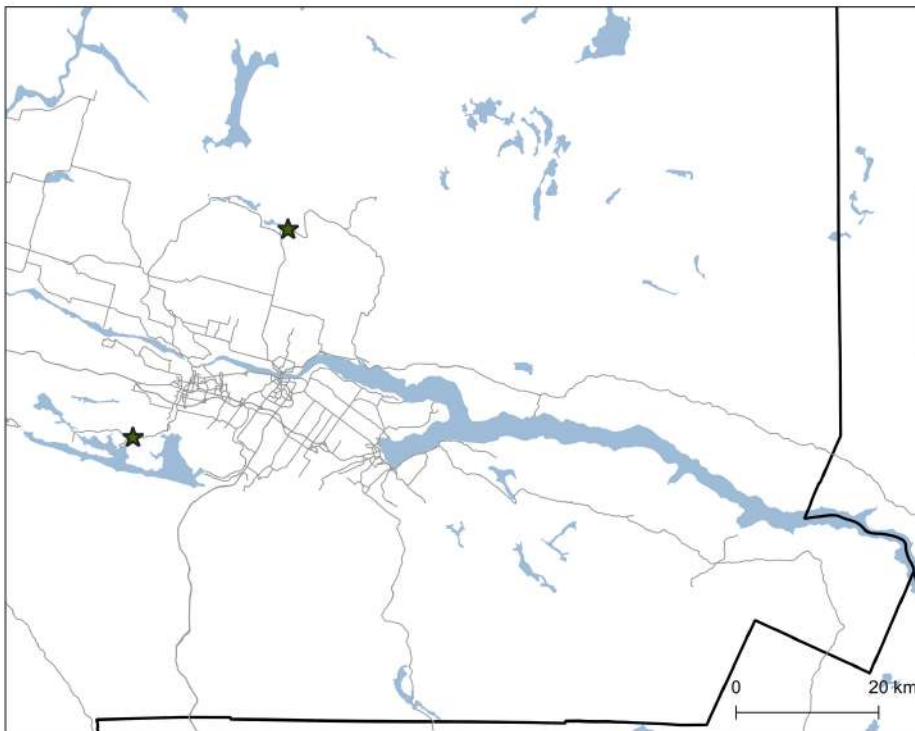
NUISIBLE

Non

DISPERSION : les canards participent aussi à la dispersion des semences, tout comme les embarcations nautiques déplacent les fragments de tiges et les turions.

Distribution de la pétasite du Japon dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation du potamot crépu au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Plantes envahissantes

★ Potamot crépu

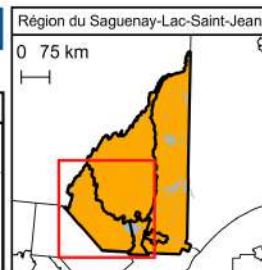
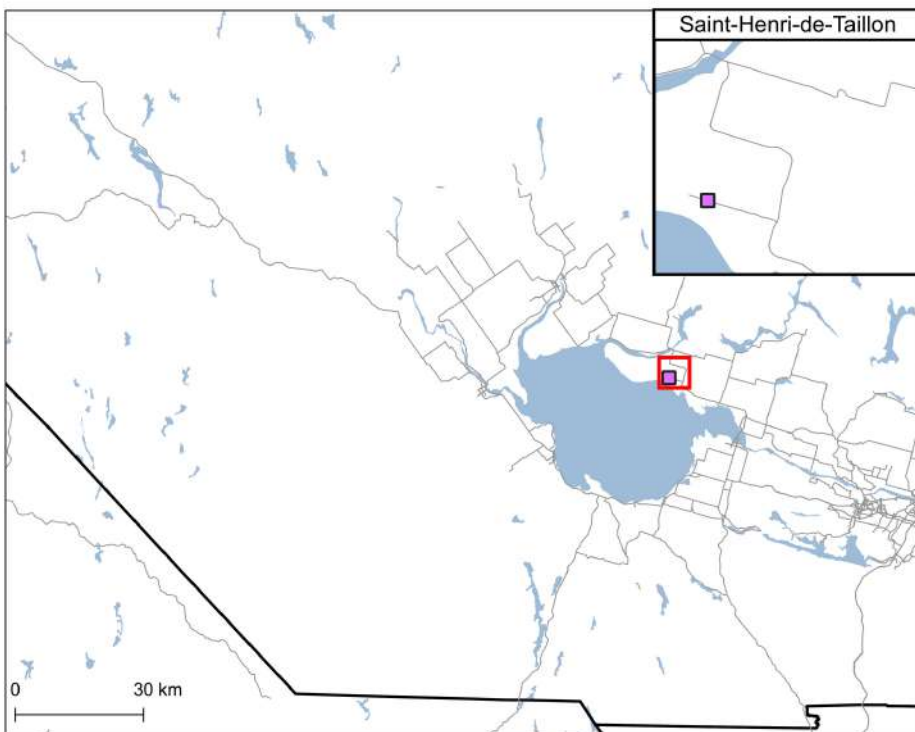
Éléments cartographiques

Hydrographie

Réseau routier

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Localisation de la pétasite du Japon au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Plantes envahissantes

■ Pétasite du Japon

Éléments cartographiques

Hydrographie

Réseau routier

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Renouée du Japon *Reynoutria japonica*



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Tige** : verte ou rougeâtre, parsemée de taches pourpres. Elle a souvent des branches secondaires et peut atteindre 3 m de haut.
- **Fleurs** : petites, blanches, et munies de 5 tépales.
- **Feuilles** : ovales, verts et de taille moyenne, soit de 15 cm x 12 cm environ.
- **Mode de reproduction** : de manière végétative. Des fragments de tiges et de rhizomes sont suffisants pour produire de nouveaux plants, qui sont transportés par l'eau et la glace.

Une fois enraciné, un réseau de rhizomes (qui vont jusqu'à **3 m de profond** dans le sol!) produit des tiges, qui sont toutes identiques : des **clones**. Les fleurs sont pollinisées par les insectes, et les clones produisent des graines par milliers selon les conditions climatiques. Les conditions du Québec sont propices à cela.

- **Lutte** : excavation du clone.



HABITAT

- Milieux ouverts : les jardins, les milieux riverains, sur les talus de routes et de voies ferrées.
- Pousse aisément dans le sable et s'accoutume de milieux d'eau saumâtre.



HISTOIRE

- Introduite en Amérique du Nord à trois reprises : deux fois à partir de l'Europe et une fois à partir de l'Asie.
- Grandement utilisée pour l'horticulture.



IMPACTS

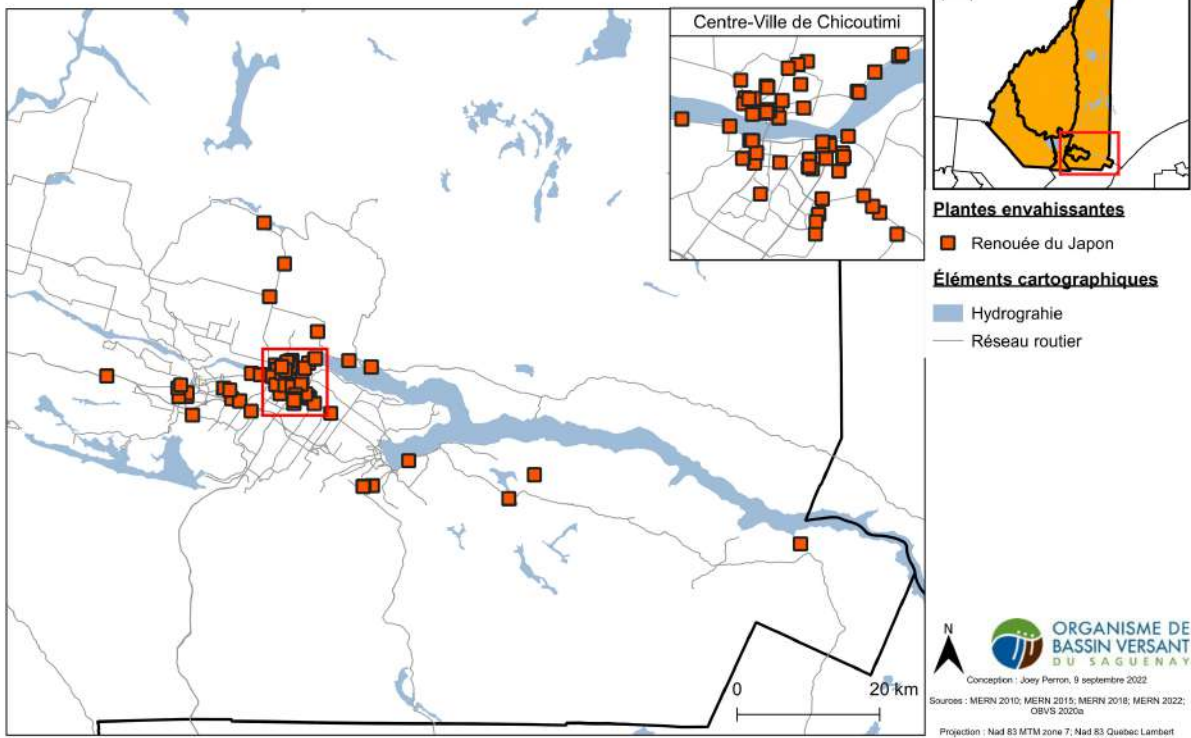
Aménagement paysager, biodiversité, écosystèmes et leurs services, horticulture ornementale.

NUISIBLE

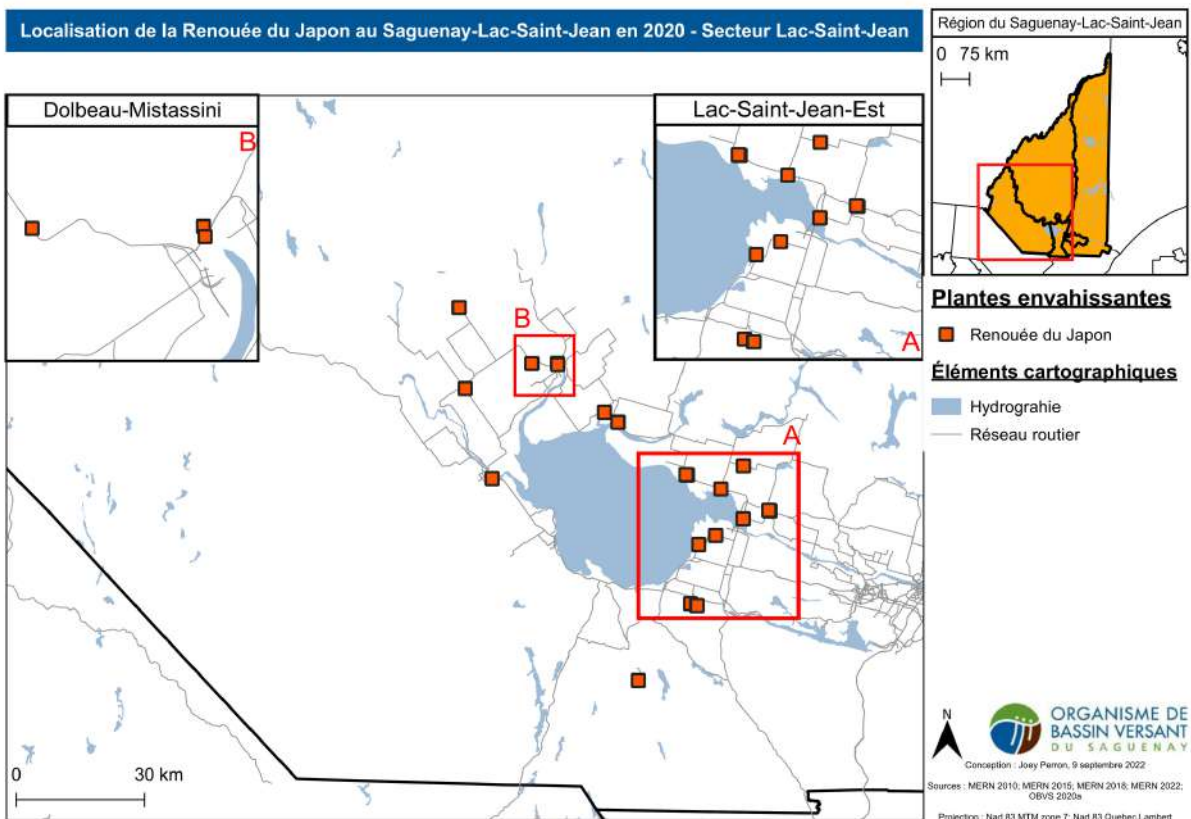
Oui

Distribution de la renouée du Japon dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de la renouée du Japon au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation de la Renouée du Japon au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Roseau commun

Phragmites australis

Aussi connu sous le nom de « phragmite »



DESCRIPTION

Plante vivace à rhizome

- **Tige** : a jusqu'à 5 m de haut, elle est érigée et verte ou jaunâtre. Elle est créée par des rhizomes, qui sont très denses dans le sol. Les stolons peuvent faire en sorte que les rhizomes aient 10 m de long, et ce, en seulement un an de vie. Ils peuvent aussi produire plus de 70 tiges, qui font toutes des racines.
- **Branches** : nombreuses, de couleur jaune, verte, beige, brun ou pourpre foncé.
- **Feuilles** : sont minces et disposées en inflorescence en panicule, ce qui signifie qu'elles sont regroupées en grappe. Une inflorescence fait 18 mm de long.
- **Mode de reproduction** : sexuée et de manière végétative. Les fleurs sont pollinisées par le vent ou par elles-mêmes, et une panicule peut produire entre 500 et 2 000 semences, qui se déplacent à l'aide du vent ou de l'eau.
- **Lutte** : bâchage, fauche sous l'eau.



HABITAT

- Les bords d'autoroute sont l'habitat par excellence du roseau commun.
- Milieux humides : les prairies humides, les marais, les fossés, les talus de routes et de voies ferrées, les berges de cours d'eau, d'étangs et de lacs.



HISTOIRE

- En Amérique du Nord, le roseau commun est indigène. Une espèce d'Eurasie a été introduite, mais la raison est inconnue.
- La première colonie du roseau commun exotique a été observée en 1916, en Chaudière-Appalaches. Le niveau de l'eau étant bas, l'espèce s'est déplacée le long du fleuve Saint-Laurent.
- Dans les années 1960, il s'est introduit dans les régions grâce à la construction de routes. Plus de 99 % des roseaux communs observés le long des routes au Québec est exotique.



IMPACTS

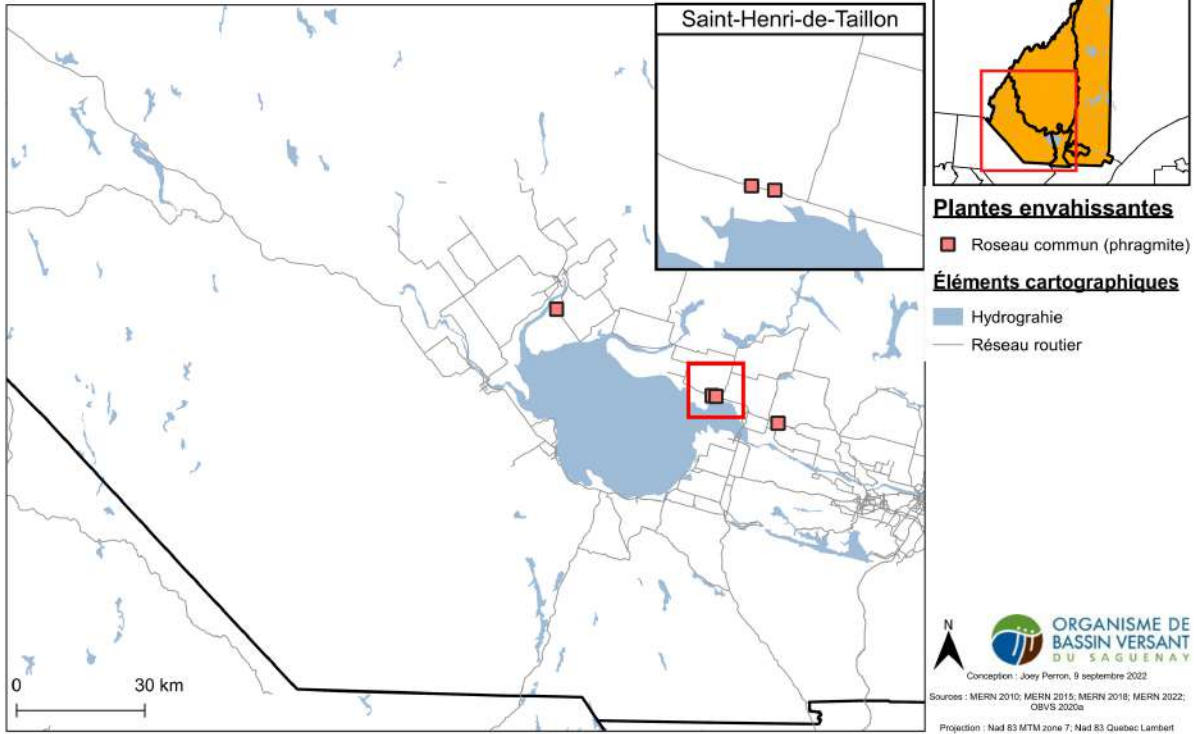
Agriculture, biodiversité (faune et flore), environnement.

NUISIBLE

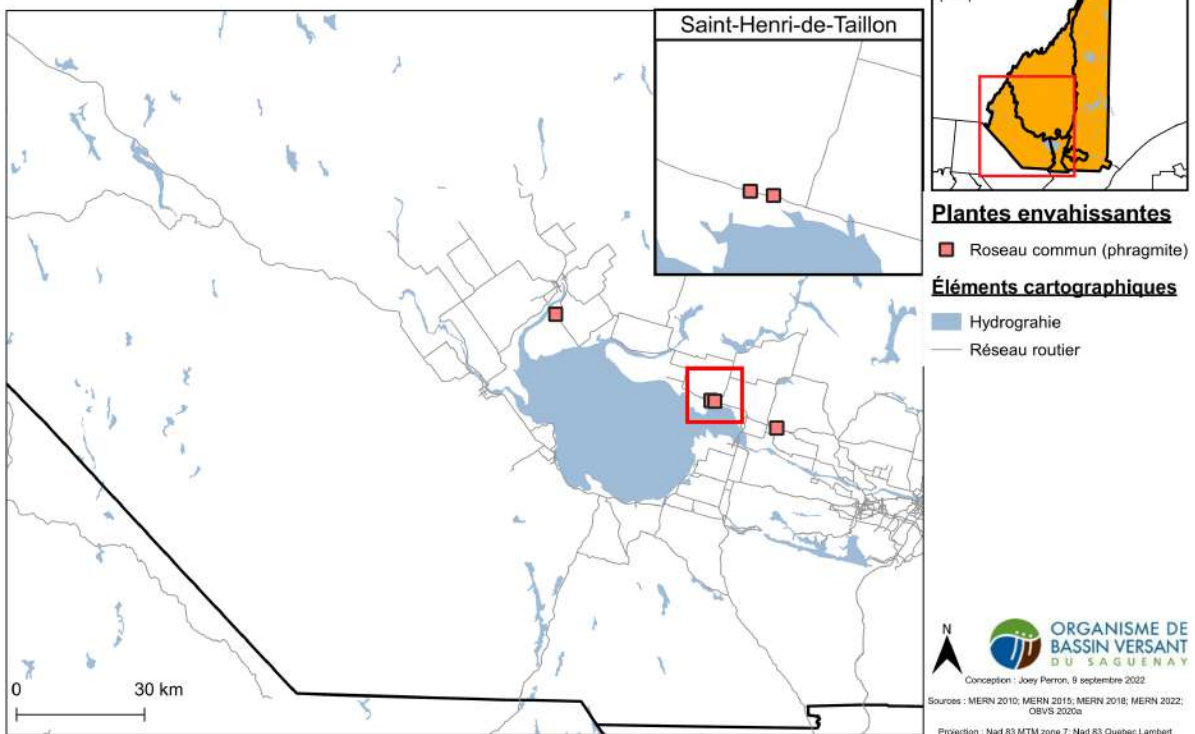
Oui

Distribution du roseau commun dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation du roseau commun (phragmite) au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Localisation du roseau commun (phragmite) au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Salicaire commune

Lythrum salicaria



DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Tige** : verte ou pourpre et parfois poilue. La hauteur d'une tige varie entre 30 et 150 cm.
- **Racines** : ont jusqu'à 1,5 m de diamètre et peuvent produire jusqu'à 50 tiges.
- **Fleurs** : rose foncé, ont 6 pétales. Elles sont de très petite taille et contiennent des graines. Elles forment une inflorescence en épis qui fait jusqu'à 40 cm de long.
- **Feuilles** : vertes, lancéolées et en groupe de 3.
- **Mode de reproduction** : sexuée. En moyenne, un plant produit 275 capsules qui contiennent toutes 80 graines. Ainsi, une inflorescence peut produire 22 000 graines, qui sont transportées par l'eau.
- **Lutte** : lutte biologique, grâce aux coléoptères, qui permettent de réduire de 90 % l'abondance de la salicaire commune.



HABITAT

- Milieux ouverts et humides : les prairies humides, les marais, les plaines inondables, les berges de cours d'eau, les fossés de drainage des routes et des voies ferrées et les champs en friche.
- Très utilisée en horticulture ornementale.



HISTOIRE

- Introduite à des fins ornementales et encore aujourd'hui, elle est souvent utilisée dans les jardins.
- Possiblement introduite en Amérique du Nord dans la terre utilisée dans les ballasts des voiliers européens.



IMPACTS

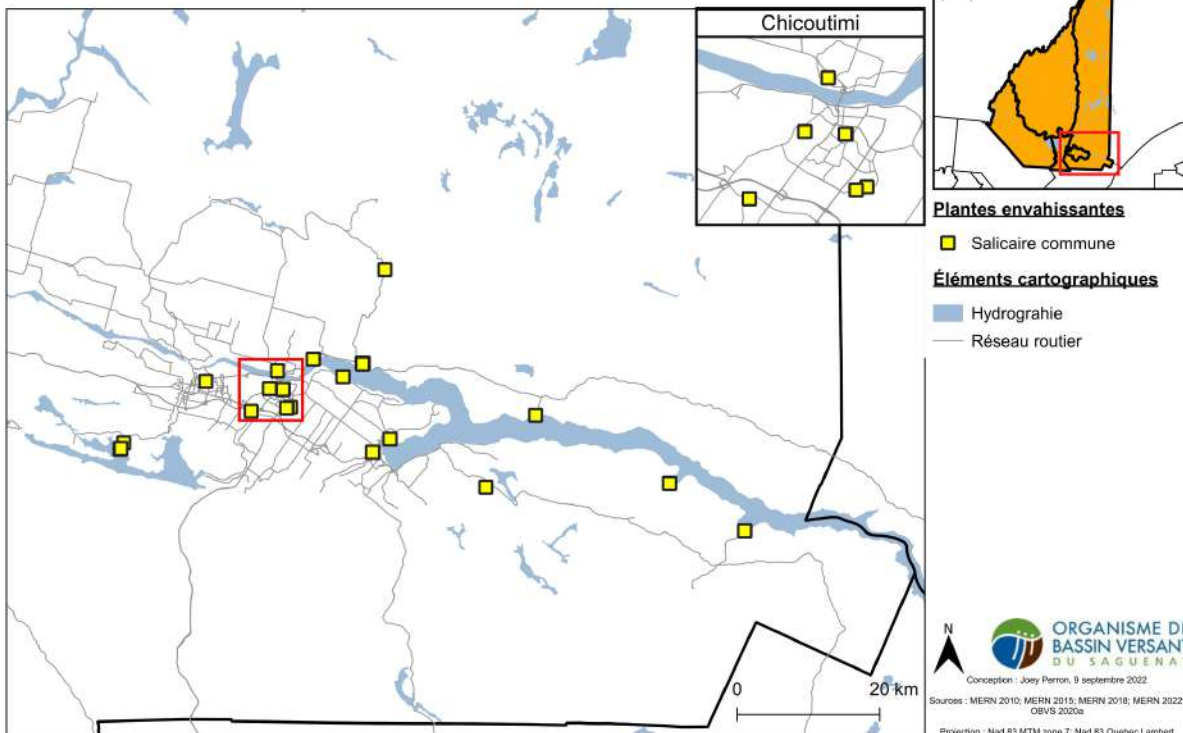
Biodiversité.

NUISIBLE

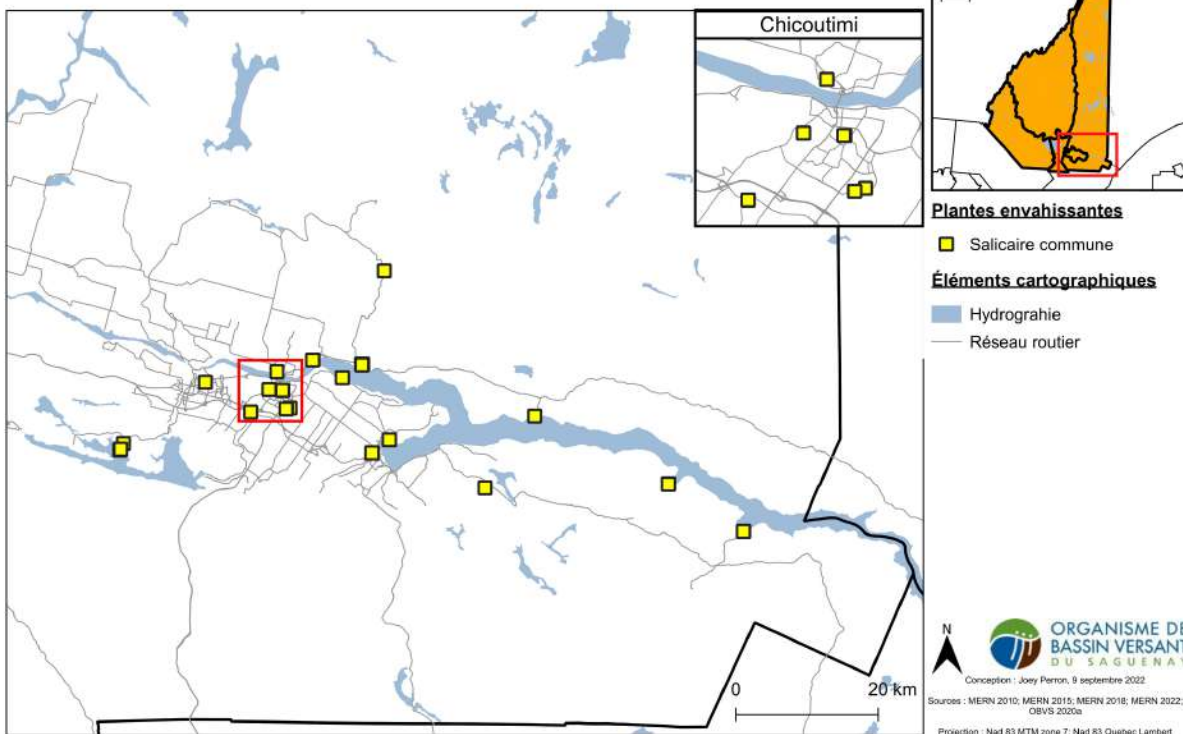
Oui

Distribution de la salicaire commune dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de la salicaire commune au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Localisation de la salicaire commune au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Topinambour

Helianthus tuberosus

DESCRIPTION

Plante herbacée vivace.

- **Tige** : peut avoir jusqu'à 2 m de hauteur. Elle est très robuste, poilue, verte et se sépare parfois en branches. Les rhizomes ont 40 cm de long.
- **Fleurs** : sont regroupées en capitule au bout des tiges et des branches. Chaque capitule est entouré de pétales jaunes.
- **Fruits** : sont obovés et brun, gris ou noir.
- **Feuilles** : vertes picotées de gris et rugueuses sur le dessus.
- **Mode de reproduction** : sexué ou par propagation végétative, grâce aux rhizomes, qui s'étendent et produisent des tiges jusqu'à 1 m du plant mère et les tubercules, qui sont transportés par les glaces au printemps.
- **Lutte** : fauche au sol, et ce, deux à quatre fois par saison estivale.



HABITAT

- Milieux ouverts : dans les jardins, en bordure des fossés de drainage, les champs en friche.
- Pousse aussi en milieu riverain.



HISTOIRE

- Plusieurs Premières Nations, en Amérique du Nord, mangent les tubercules du topinambour. Cette plante a donc été introduite pour la culture à des fins alimentaires.



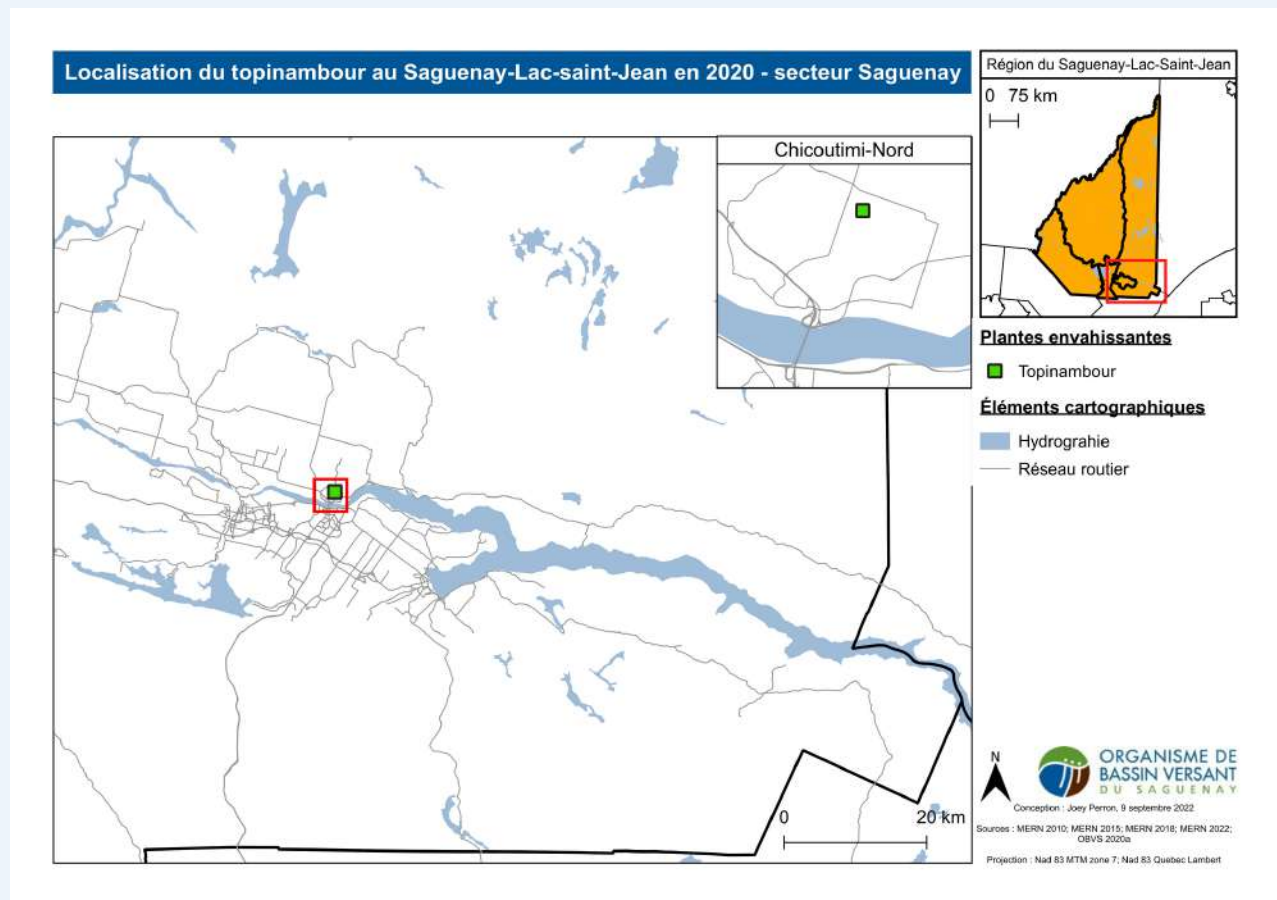
IMPACTS

Agriculture, aménagement paysager.

NUISIBLE

Non

Distribution du topinambour dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



En 2020, aucune colonie de topinambours n'a été observée dans le secteur du Lac-Saint-Jean.

Valériane officinale

Valeriana officinalis



DESCRIPTION

Plante caduque.

- **Tige** : peut atteindre 1,5 m de haut. Elle est robuste et recouverte de poils, de nœuds et de stolons. La valériane officinale a un grand réseau de rhizomes et de racines.
- **Fleurs** : blanches ou roses. Chaque tige supporte une fleur. Elles sont très odorantes.
- **Fruits** : ils ont une forme lancéolée.
- **Graines** : ont des poils, ce qui les fait ressembler à des plumes. Elles sont donc facilement transportables par le vent.
- **Feuilles** : vert clair, dont les marges sont dentées et poilues sur le dessous. Elles se sont plus nombreuses à la base de la tige.
- **Mode de reproduction** : reproduction végétative. Ses graines plumeuses, ses stolons et ses rhizomes lui permettent de se propager rapidement.
- **Lutte** : fauche (avant la formation des graines sinon cela peut entraîner une dispersion), feu.



HABITAT

- Milieux humides : boisés humides, le long des routes, autoroutes et voies ferrées, dans les bandes riveraines et dans les prairies humides.



HISTOIRE

- Utilisée pour ses propriétés médicinales depuis l'Antiquité grecque. Elle aidait à traiter l'insomnie, à réduire l'anxiété et à soigner l'épilepsie. Tout porte à croire qu'elle a été introduite au Québec pour ces mêmes propriétés.
- Souvent cultivée dans les jardins, desquels elle s'échappe.



IMPACTS

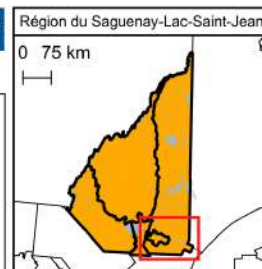
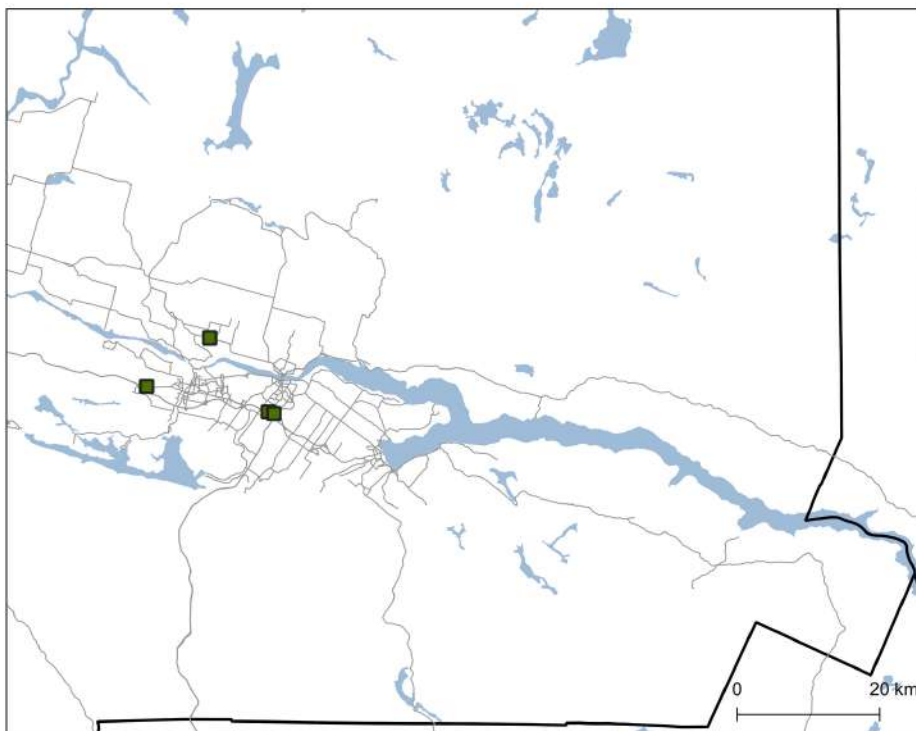
Biodiversité, santé.

NUISIBLE

Non

Distribution de la valériane officinale dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation de la valériane officinale au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Plantes envahissantes

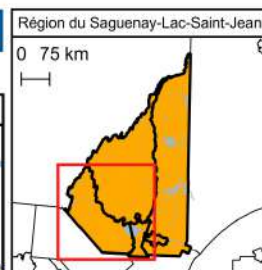
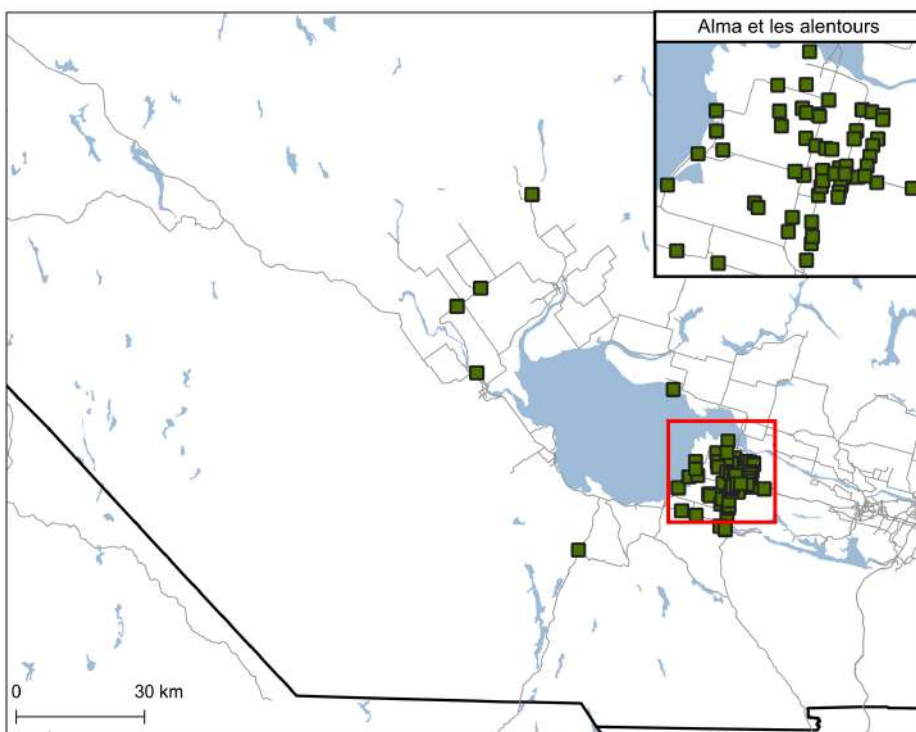
- Valériane officinale

Éléments cartographiques

- Hydrographie
- Réseau routier


ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
 Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
 Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
 Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Localisation de la valériane officinale au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean



Plantes envahissantes

- Valériane officinale

Éléments cartographiques

- Hydrographie
- Réseau routier

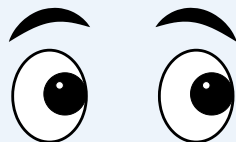

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
 Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
 Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
 Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Secteurs à surveiller dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les pages suivantes présentent les secteurs à surveiller au Saguenay et au Lac-Saint-Jean en termes d'introduction de plantes envahissantes. Elles démontrent **les vecteurs de propagation** et les **zones à risque de propagation** des espèces envahissantes pour le **secteur de Saguenay** et pour le **secteur du Lac-Saint-Jean** lors du portrait, en 2020. Plus le secteur est foncé, plus le risque auquel il fait face est grand.

Les **zones à risque de propagation** des plantes envahissantes ont été déterminées grâce à la compilation de 3 thèmes :

- le potentiel de dispersion des espèces envahissantes
- les milieux dont la valeur écologique pourrait être compromise par la présence d'espèce envahissante
- les milieux dont les services écologiques pourraient être compromis par la présence d'une espèce envahissante.



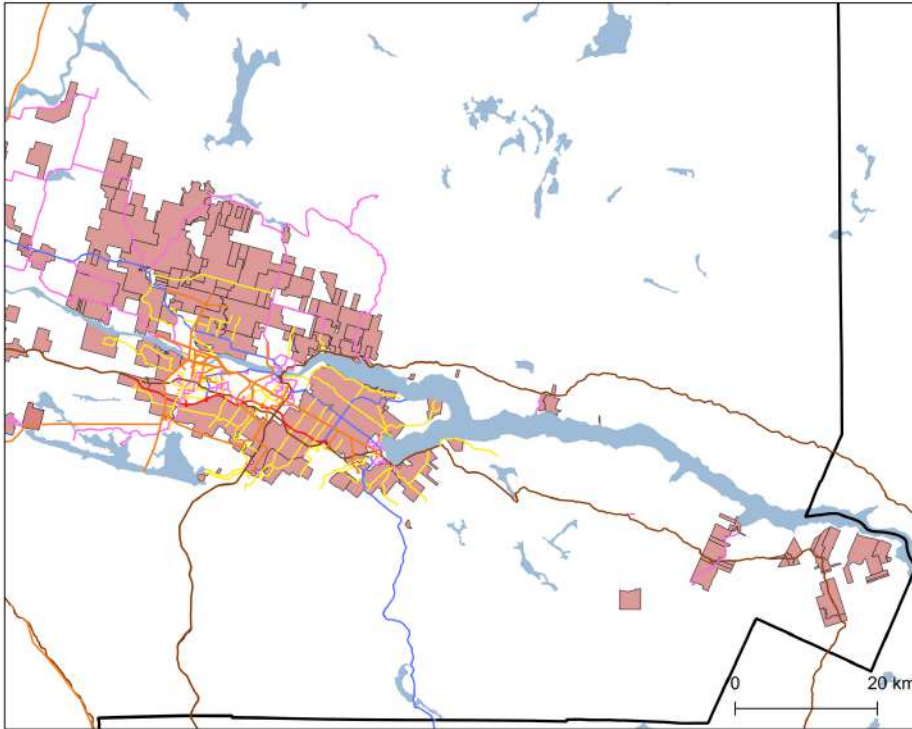
QUE FAIRE LORSQU'ON CROIT AVOIR APERÇU UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE ?

Il est primordial de **signaler** la présence d'une espèce végétale (ou animale) que vous n'avez jamais observée près de chez vous auparavant. Le signalement doit se faire sur l'outil **Sentinelle**, un site de consultation et de détection des espèces envahissantes. Une personne spécialiste du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) validera l'information signalée et **identifiera** l'espèce envahissante, le cas échéant.

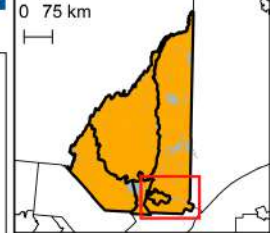
Vous pouvez toujours contacter l'**Organisme de bassin versant du Saguenay**, l'**Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean** et le **Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean**, qui vous redirigeront vers les bonnes ressources.

Secteur Saguenay

Vecteurs de propagation des plantes envahissantes au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

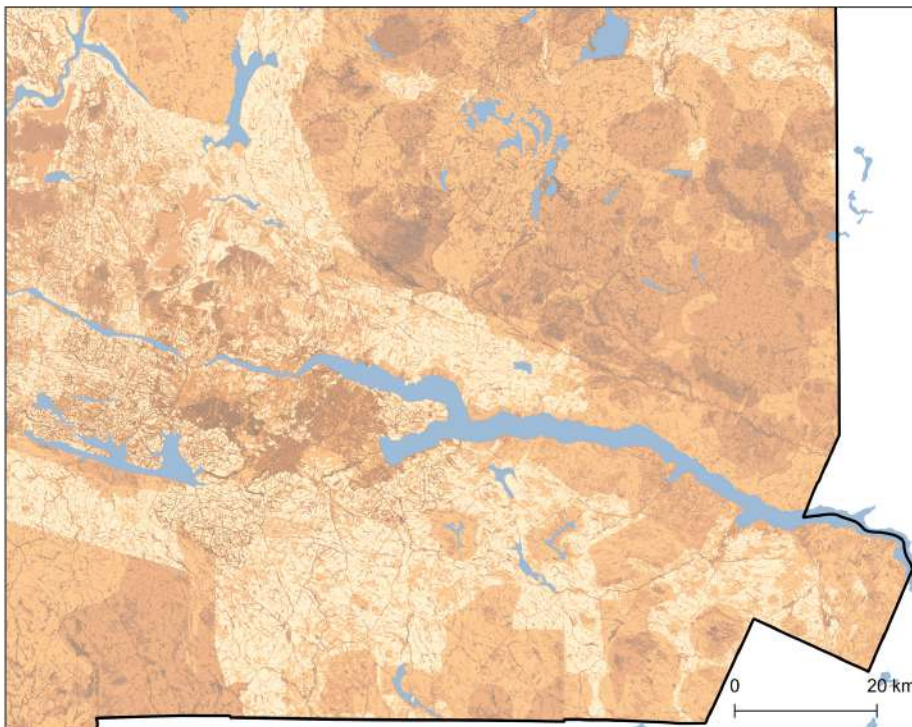


Éléments cartographiques

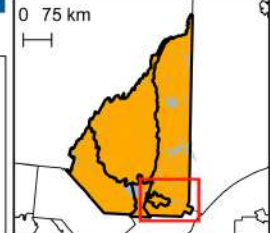
- Hydrographie
 - Terres agricoles
- Réseau routier**
- Artère
 - Autoroute
 - Collectrices
 - Nationale
 - Régionale
 - Lignes de transport d'énergie


ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
 Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
 Sources : MAMH 2020; MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022; OBVS 2020a
 Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Zone à risque de propagation des plantes envahissantes au Saguenay-Lac-saint-Jean en 2020 - secteur Saguenay



Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



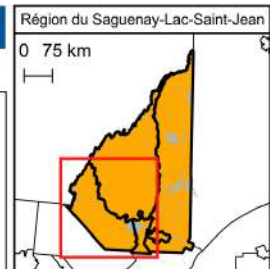
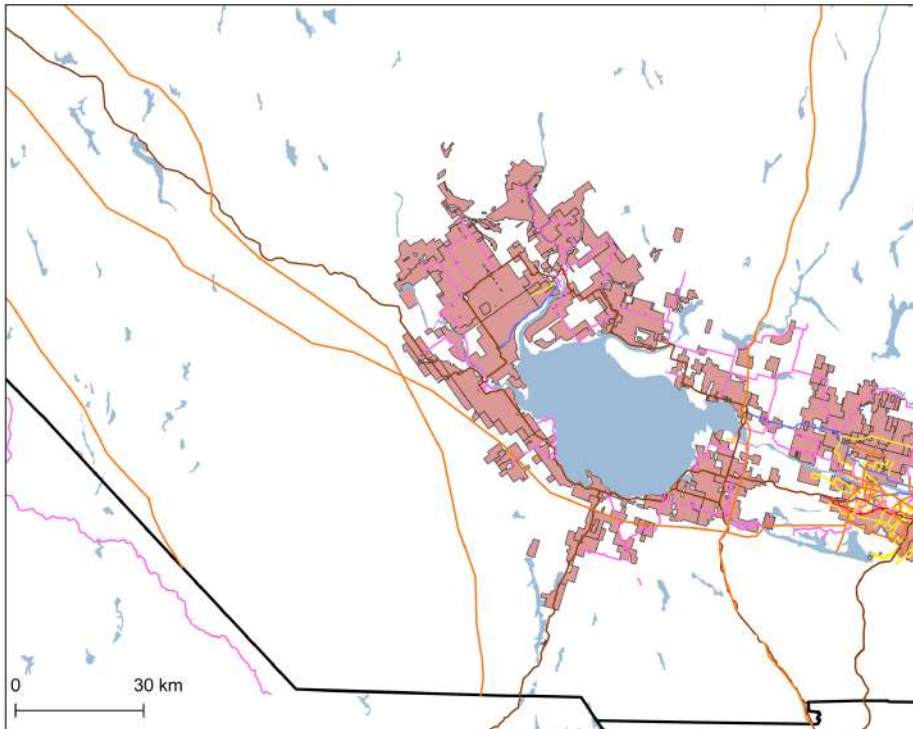
Éléments cartographiques

- Hydrographie
- Zone à risque
- 0,5
- 3
- 7
- 7,5
- 13,5


ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
 Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
 Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; OBVS 2020b
 Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Secteur Lac-Saint-Jean

Vecteurs de propagation des plantes envahissantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - Secteur Lac-Saint-Jean

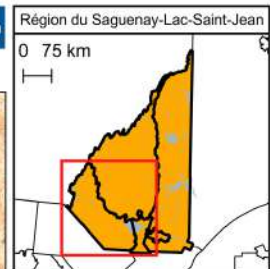
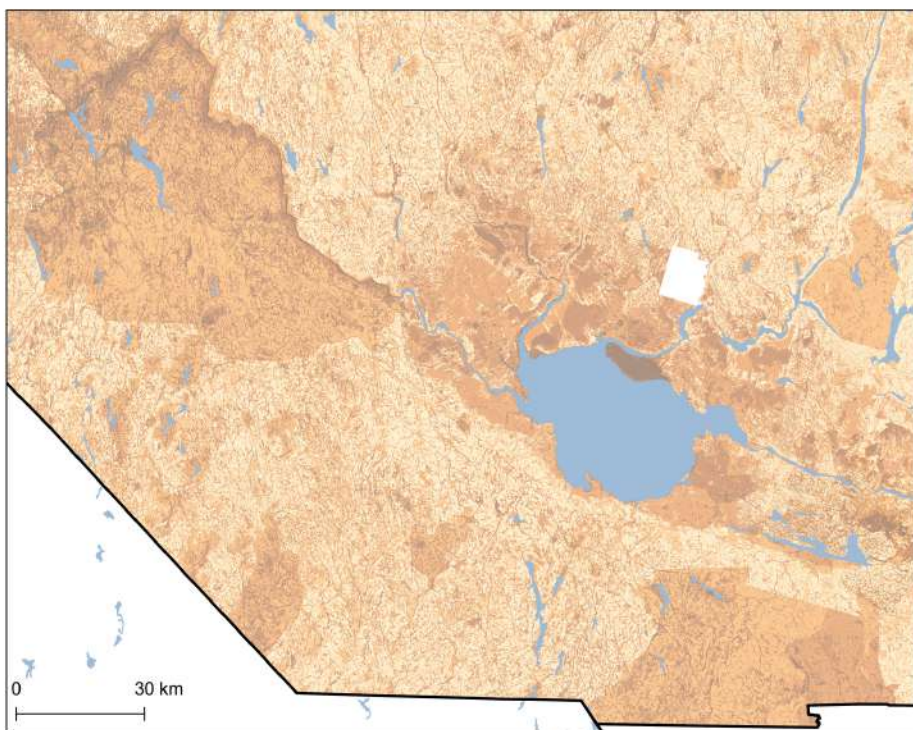


Éléments cartographiques

- Hydrographie
 - Terres agricoles
- Réseau routier**
- Artère
 - Autoroute
 - Collectrices
 - Nationale
 - Régionale
 - Autres
 - Lignes de transport électrique

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
 Conception : Joey Perron, 9 septembre 2022
 Sources : MAMN 2020; MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; MERN 2022
 Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Zones à risque de propagation des plantes envahissantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2020 - secteur Lac-Saint-Jean



Éléments cartographiques

- Hydrographie
- Zones à risque
- 0,5
- 3
- 7
- 13,5

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY
 Conception : Joey Perron, 15 septembre 2022
 Sources : MERN 2010; MERN 2015; MERN 2018; OBVS 2020b
 Projection : Nad 83 MTM zone 7; Nad 83 Québec Lambert

Les changements climatiques

Un facteur de propagation des espèces envahissantes

Les **changements climatiques** surviennent lorsque les **tendances de température** établies depuis des milliers d'années commencent à se **modifier**.

De prime abord, ces derniers sont causés par des **processus naturels**. L'**activité humaine les amplifie** et **accélère** le phénomène.

Ils se manifestent de plusieurs manières :

- Élévation des températures;
- Amplification de la violence des catastrophes naturelles;
- Augmentation des sécheresses;
- Réchauffement et montée du niveau des océans;
- Disparition d'espèces;
- Pénurie de denrées alimentaires;
- Augmentation des risques sanitaires;

et bien sûr, la **propagation des espèces envahissantes**.

Étant donné leur **répartition géographique** importante ainsi que leur **capacité d'adaptation** à diverses conditions climatiques, elles sont susceptibles de s'adapter plus facilement que les espèces natives. Notre région sera donc vulnérable à l'apparition de nouvelles espèces envahissantes.



Les changements climatiques (suite)

La démarche *Climat de changement*

Le **Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec** (RNCREQ) avec l'appui financier du **gouvernement du Canada** a mis en place la démarche ***Climat de changement***.

Ses **objectifs** : outiller, développer les connaissances, faciliter la concertation et la synergie entre les personnes clés des collectivités territoriales et du secteur socioéconomique au Québec.

Cette démarche s'inscrit dans l'optique d'**informer** et de **sensibiliser** les personnes clés sur les enjeux des changements climatiques et dans la promotion des **objectifs gouvernementaux du Canada et du Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre** (GES). Elle permet l'accompagnement de ces personnes afin de mieux cibler les besoins et enjeux sur lesquels des actions doivent être posées, et ce, de manière efficace.

Elle vise le partage d'expertises régionales et la mise en valeur des meilleures réalisations de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques. Cela permet d'**inspirer** et de rendre plus accessible la mise en œuvre d'**actions concrètes** au Saguenay-Lac-Saint-Jean !



Références

Arbres Canada. S.d. *Les destructeurs des arbres: Chèvrefeuille de Tartarie.*

ARBRES CANADA. En ligne : <https://arbrescanada.ca/ressources/destructeurs-arbres/chevrefeuille-de-tartarie/>, consulté le 5 juillet 2022.

CNC. 2021. *Galerie des espèces envahissantes.* CONSERVATION DE LA NATURE CANADA. En ligne : <https://www.natureconservancy.ca/fr/nos-actions/ressources/especes-envahissantes/index.jsp?page=2>, consulté le 15 juillet 2022.

CQEE. 2014. *Potamot crépu.* CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES. En ligne : https://www.federationdeslacs.ca/upload/userfiles/files/CQEEE_Potamot_crepu.pdf, consulté le 7 août 2022.

CRE de Laval. S.d. *Érable à Giguère, Acer nendungo.* CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL. En ligne : <https://www.credelaval.qc.ca/fr/especes-exotiques-envahissantes-detail/erable-a-giguere-acer-nendungo>. Consulté le 7 août 2022.

Dufresne, C., et Ouellet, C. 2010. *La valériane officinale – valeriana officinalis.* FILIÈRE DES PLANTES MÉDICINALES BIOLOGIQUES DU QUÉBEC. En ligne : <https://www.agrireseau.net/agriculturebiologique/documents/guide-valeriane.pdf>, consulté le 8 août 2022.

Espace pour la vie Montréal. 2010. *Carnet horticole et botanique: indigène, exotique, naturalisée, envahissante.* BIODÔME, BIOSPHÈRE, INSECTARIUM, JARDIN BOANIQUE ET PLANÉTARIUM RIO TINTO ALCAN. En ligne : <https://espacepurlavie.ca/indigene-exotique-naturalisee-ou-envahissante#:~:text=Une%20plante%20est%20consid%C3%A9r%C3%A9e%20comme,son%20aire%20de%20r%C3%A9partition%20naturelle>, consulté le 30 mai 2022.

FCF. S.d. *Les espèces envahissantes au Canada.* En ligne : <https://www.hww.ca/fr/enjeux-et-themes/les-especes-exotiques.html>, consulté le 30 mai 2022.

FCPO et MRNFO. 2021. *Chèvrefeuilles envahissants.* FÉDÉRATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ONTARIO et MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES ET DES FORÊTS DE L'ONTARIO. En ligne : <http://www.invadingspecies.com/fr/envahisseurs/plantes/chevrefeuilles-envahissants/>, consulté le 5 juillet 2022.

FCPO et MRNFO. 2021. *Panais sauvage*. FÉDÉRATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ONTARIO et MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES ET DES FORÊTS DE L'ONTARIO. En ligne : <http://www.invadingspecies.com/fr/envahisseurs/plantes/panais-sauvage/>, consulté le 6 août 2022.

FCPO et MRNFO. 2021. *Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes de l'Ontario – Anthrisque des bois*. FÉDÉRATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ONTARIO et MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES ET DES FORÊTS DE L'ONTARIO. En ligne : <http://www.invadingspecies.com/fr/envahisseurs/plantes/anthrisque-des-bois/>, consulté le 28 juin 2022.

FCPO et MRNFO. 2021. *Salicaire commune*. FÉDÉRATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ONTARIO et MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES ET DES FORÊTS DE L'ONTARIO. En ligne : <http://www.invadingspecies.com/fr/envahisseurs/plantes/salicaire-commune/>, consulté le 7 août 2022.

Godmaire, H., et Côté, S. 2006. *Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ? L'Alpiste roseau – Phalaris arundinacea*. CANADIAN POND. En ligne : <http://canadianpond.ca/wp-content/uploads/2014/02/Alpiste-roseau-envahissant-2.pdf>, consulté le 30 mai 2022.

Gouvernement du Canada. 2021. *Plantes envahissantes*. AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS. En ligne : <https://inspection.canada.ca/protection-des-vegetaux/especes-envahissantes/plantes-envahissantes/fra/1306601411551/1306601522570>, consulté le 30 mai 2022.

Gouvernement du Québec. 2022. *Brûlures causées par la berce du Caucase*. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. En ligne : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/brulures-causees-par-la-berce-du-caucase>, consulté le 28 juin 2022.

Gouvernement du Québec. 2022. *Espèces exotiques envahissantes (EEE)*. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. En ligne : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>, consulté le 30 mai 2022.

Hodgson, L. 2018. *Prêtez attention aux plantes phototoxiques!* LE JARDINIER PARESSEUX: TOUT SUR LE JARDINAGE FACILE AVEC LARRY HOGSON. En ligne: <https://jardinierparesseux.com/2018/04/16/pretez-attention-aux-plantes-phototoxiques/#:~:text=Une%20plante%20phototoxique%20est%20une,d'une%20exposition%20au%20soleil>, consulté le 28 juin 2022.

Isabelle, J., Labelle, V., Laplante, E., Larocque-Desroches, S., et Logier-Paquette, V. 2017. *Identification des risques d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes dans le lac Saint-Jean*. JÉRÉMIE ISABELLE, VALÉRIE LABELLE, EMMANUEL LAPLANTE, STÉFANIE LAROCQUE-DESROCHES ET VIRGINIE LOGIER-PAQUETTE. À l'intention de l'OBV Lac-Saint-Jean. 138 pages et 2 annexes.

Lavoie, C. 2007. *Le roseau commun au Québec: enquête sur une invasion*. LE NATURALISTE CANADIEN. En ligne: https://www.phragmites.crad.ulaval.ca/wp-content/uploads/2021/01/Lavoie_Nat.Can_.pdf, consulté le 6 août 2022.

LAVOIE, C. 2019. *50 plantes envahissantes: protéger la nature et l'agriculture*. Les publications du Québec. Québec. 416 pages.

Lavoie, C. 2022. *40 autres plantes envahissantes: protéger la nature, aujourd'hui et demain*. Les publications du Québec. Québec. 344 pages.

Le Monde. S.d. *Cultivar*. LE MONDE. En ligne: <https://jardinage.lemonde.fr/glossaire-cultivar.html#:~:text=Un%20cultivar%20est%20une%20vari%C3%A9t%C3%A9,obtenues%20les%20caract%C3%A9ristiques%20sp%C3%A9cifiques%20souhait%C3%A9es>, consulté le 30 mai 2022.

MELCC. S.d. *La berce du Caucase*. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. En ligne: <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>, consulté le 28 juin 2022.

OBV Saguenay. 2021. *Portrait des plantes exotiques envahissantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY. Saguenay. 81 pages.

Pêches et Océans Canada. 2020. *Présentez une demande pour prévenir, contrôler ou éradiquer une espèce aquatique envahissante*. GOUVERNEMENT DU CANADA. En ligne: <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/ais-eae/apply-appliquer/index-fra.html>, consulté le 15 juillet 2022.

Pêches et Océans Canada. 2021. *Espèces aquatiques envahissantes*.
GOUVERNEMENT DU CANADA. En ligne : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/ais-eae/index-fra.html#wb-cont>, consulté le 15 juillet 2022.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement. S.d. *Faire face aux changements climatiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. En ligne :
http://www.rncreq.org/images/UserFiles/files/Feuillet_RNCREQ_Saguenay.pdf, consulté le 15 juillet 2022.

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement. 2021. *Climat de changement propulser l'action climatique partout au Québec*.
GOUVERNEMENT DU CANADA. En ligne : <https://rncreq.org/portfolio/climat-de-changement/>, consulté le 15 juillet 2022.

Sentinelle. 2020. *Anthriscus des bois – Anthriscus sylvestris – wild chervil*.
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. En ligne :
<https://www.pub.enviroweb.gouv.qc.ca/SCC/Catalogue/ConsulterCatalogue.aspx>, consulté le 28 juin 2022.

Sentinelle. 2020. *Valériane officinale – Common valerian – Valeriana Officinalis*.
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. En ligne :
<https://www.pub.enviroweb.gouv.qc.ca/SCC/Catalogue/ConsulterCatalogue.aspx>, consulté le 8 août 2022.

Stannard, K. 2020. *Invasive of the Week: Garden Valerian*. MATTHAEI BOTANICAL GARDENS AND NICHOLS ARBORETUM. En ligne :
<https://mbgna.umich.edu/invasive-of-the-week-garden-valerian/>, consulté le 10 août 2022.

Tassie, D., et Sherman, K. 2014. *Invasive Honeysuckles: Best Management Practices in Ontario*. ONTARIO INVASIVE PLANT COUNCIL. En ligne :
http://www.ontarioinvasiveplants.ca/wp-content/uploads/2016/06/OIPC_BMP_Honeysuckle.pdf, consulté le 5 juillet 2022.

WIGL. *Tatarian honeysuckle*. WOODY INVASIVES OF THE GREAT LAKES COLLABORATIVE. En ligne : <https://woodyinvasives.org/woody-invasive-species/tatarian-honeysuckle/#1562693791641-6f007f86-0a8cfa11-61a14714-3122ef93-98d14939-037d>, consulté le 5 juillet 2022.

Références cartographiques

MERN. 2010. *Base de données géographiques et administratives (BDGA), hydrographie de surface du Québec (2010) – extraction pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'échelle 1: 1 000 000*. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 Quebec Lambert.

MERN. 2018a. *Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ), Hydrographie linéaire du Québec (2018) – extraction pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'échelle 1:20 000*. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 MTM Zone 7.

MAMH. 2020. *Portrait provincial en aménagement du territoire (PPAT), Affectations du territoire du Québec (2020) – extraction pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'échelle 1: 20 000*. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 Quebec Lambert.

MERN. 2015. *Système de découpages administratifs (SDA), Découpage administratif du Québec (2015) – extraction pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour les MRC de Ville de Saguenay, Fjord-du-Saguenay, Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine, pour les municipalités d'Alma, de L'Anse-Saint-Jean, Dolbeau-Mistassini, Métabetchouan-Lac-à-la-croix, Normandin, Roberval, Saint-Félicien et Saint-Honoré et pour les arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et La Baie à l'échelle 1: 20 000*. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 Quebec Lambert.

MERN. 2018b. *Banque de données topographiques du Québec (BDTQ), Lignes de transport d'énergie électrique (2018) – Extraction pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'échelle 1: 20 000*. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 Quebec Lambert.

MERN. 2022. *Adresses Québec (AQRéseau+), Réseau routier du Québec (2022) – Extraction pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'échelle 1: 20 000*. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 MTQ Lambert.

OBVS. 2020a. *Base de données de l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBVS), Plantes exotiques envahissantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Extraction pour les MRC de Ville de Saguenay, Fjord-du-Saguenay, Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine à l'échelle 1: 20 000.* ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 Quebec Lambert.

OBVS. 2020b. *Base de données de l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBVS), Aire prioritaire d'action pour l'éradication des plantes exotiques envahissantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean – extraction pour les MRC de Ville Saguenay, Fjord-du-Saguenay, Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine* ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY. Fichiers numériques géoréférencés. Projection Nad 83 Quebec Lambert.

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière et technique de

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada

 Climat de
changement
Le Saguenay-Lac-Saint-Jean en action >>

 Fondation
de la faune
du Québec



Produit par :



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



CREDD
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN